

État des lieux des usages



Une évolution du profil sociologique du fumeur

Le report de consommation sur le tabac à rouler, moins onéreux, évoque une tendance récurrente : l'augmentation des prix n'incite pas qu'à fumer moins, mais aussi à fumer moins cher.

La Bretagne est bien dotée en bureaux de tabac, ce qui rend les cigarettes plus accessibles. Mais le bureau de tabac a aussi une place qui interroge notre culture : celle d'un lieu de vie sociale. Un constat à prendre en compte, car

désormais le fumeur, loin d'être au centre de la vie sociale comme il y a 40 ans, est au contraire plus en situation d'exclusion. Petit à petit émerge un profil de fumeur plus précaire, de faible niveau éducatif et/ou socioprofessionnel, isolé, ayant peu recours aux soins, donc aux dispositifs validés d'aide au sevrage. Malgré le passage à 150€ du forfait pour les substituts nicotiques, l'avance de frais pour ces traitements est souvent un frein à initier un parcours de sevrage. Ce phénomène est à rapprocher des différences de niveaux de consommation observées selon les catégories socioprofessionnelles, et selon le type et le niveau d'études.

L'entrée dans le tabagisme : un enjeu de prévention

La stabilité des prix du tabac depuis 3 ans ne semble pas avoir fait nettement réaugmenter les ventes, mais est peut-être à l'origine de cette accessibilité plus importante exprimée par les lycéens. La vente du tabac étant interdite aux mineurs, cela pose également la question du respect de la loi par les buralistes, et du contrôle des infractions.

Le lien entre statut tabagique et perception de dangerosité montre à quel point ce levier ne doit pas être utilisé seul en prévention¹. La perception d'un risque élevé pourrait réduire l'entrée en tabagisme, mais il est probable que le passage au statut fumeur entraîne une modification des représentations, afin d'atténuer le conflit « je fume/fumer est dangereux ».

Le tabagisme féminin : un phénomène préoccupant

Au lycée, les filles sont désormais plus nombreuses à fumer que les garçons, avec pour corollaire un nombre élevé de fumeuses chez femmes en âge de procréer. En résultent des risques spécifiques en particulier le tabagisme gravidique. La France est une des plus mauvaises élèves des pays européens avec des conséquences périnatales coûteuses pour la société et dramatiques pour les familles². En regard se poursuit l'augmentation de l'incidence et de la mortalité par cancer bronchique chez la femme, catastrophe sanitaire pour la région et pour le pays.

Au vu de ces résultats, plusieurs actions pourraient être menées :

- En parallèle des actions éducatives, réduire l'accessibilité avec un meilleur contrôle de l'interdiction de vente aux mineurs, rétablir l'interdiction totale de fumer dans les établissements scolaires, quelque peu mise à mal par endroits avec les risques terroristes,
- Mener des actions ciblées vers des publics spécifiques : jeunes femmes et femmes enceintes, apprentis, personnes en situation de précarité, avec un accès facilité aux substituts nicotiques,
- Adapter les messages de prévention à ces publics.

La prochaine édition du « moi(s) sans tabac » verra sans doute surgir des initiatives dans ce sens.



Point de vue

La consommation de tabac

Docteur Catherine DE BOURNONVILLE
Médecin tabacologue au CHU de Rennes

¹Christakis N.A, *The Collective Dynamics of Smoking in a Large Social Network* ; *N Engl J Med* 2008;358:2249-58.

²Berlin I *Cigarette Smoking During Pregnancy: Do Complete Abstinence and Low Level Cigarette Smoking Have Similar Impact on Birth Weight?* *Nicotine & Tobacco Research*, 2017, 518-524

Accessibilité aux substances psychoactives

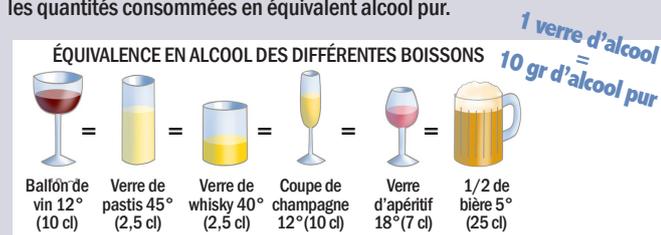
VENTE D'ALCOOL EN FRANCE

Baisse régulière des ventes annuelles d'alcool pur en France depuis plus de cinquante ans

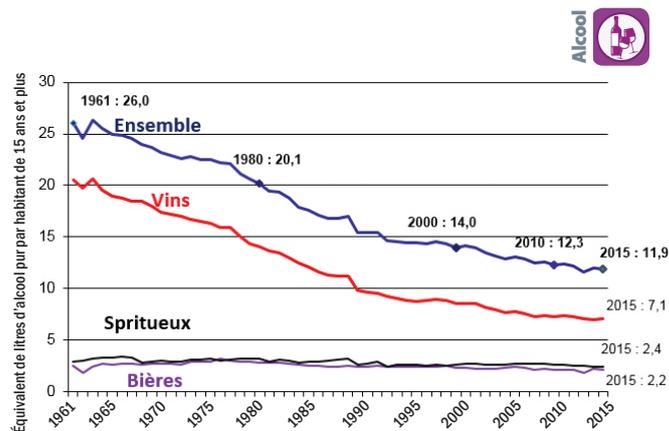
En 1961, les quantités d'alcool par habitant âgé de 15 ans et plus s'élevaient à 26 litres d'alcool pur (figure 1). En 2015, elles sont de 11,9 litres, soit une consommation divisée par deux. Cette baisse est entièrement imputable à la diminution des quantités de vin¹ consommées. Malgré cette baisse, l'Organisation de coordination et de développement économiques (OCDE) indique que, sur ses 34 pays membres, la France se situe en 2012 au 3^e rang des pays les plus consommateurs, après l'Estonie et l'Autriche.²

MÉTHODO

La quantité d'alcool contenue dans les différentes boissons est très variable. Il n'est donc pas possible d'additionner des litres de bières, de vins et de whisky. C'est pourquoi il faut convertir toutes les quantités consommées en équivalent alcool pur.

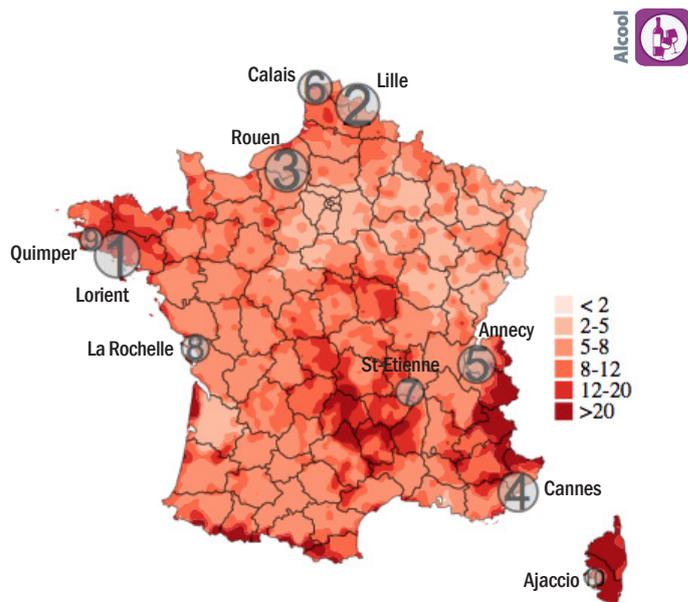


1 Évolution des ventes d'alcool consommé par habitant âgé de 15 ans et plus depuis 1961 (en litres équivalents d'alcool pur) en France



Source : OMS, groupe IDA, Insee.
NB : Il n'existe pas de chiffres sur les ventes d'alcool en Bretagne.

2 Nombre de débits de boissons* pour 10 000 habitants par départements en 2017 et palmarès des 10 villes les plus équipées



Source : Insee - base Sirène Avril 2017 (villes : communes > 50 000 habitants), cartographie téléchargée sur <http://www.datamix.fr/2017/04/bistographie/>

*Débits de boissons : bars, cafés, discothèques, vendeurs de boissons itinérants

DENSITÉ DES DÉBITS DE BOISSONS EN BRETAGNE ET EN FRANCE

En Bretagne, une densité régionale en débits de boissons au second rang des plus élevées

Selon les données de l'Insee, au 1^{er} janvier 2014, la Bretagne se situe au deuxième rang des régions françaises les plus pourvues en nombre de débits de boissons* par habitant, après la Corse. Rapportées à leur population, les zones montagneuses (Corse, Massif Central, Pyrénées et Alpes) sont les plus concernées, avec le centre Bretagne, le Morvan, le Pas-de-Calais ainsi que quelques zones touristiques (littoral Atlantique, golfe de Saint-Tropez...)

Le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor parmi les plus dotés

À l'exception de l'Ille-et-Vilaine, les trois autres départements bretons se classent dans la liste des 20 départements les plus dotés. Au niveau des communes de plus de 50 000 habitants, Lorient se classe en tête devant Lille et Rouen et Quimper se situe en neuvième position (figure 2).

EN SAVOIR +

¹Palle C., « Alcool » dans OFDT, *Drogues et addictions, données essentielles* Saint-Denis, OFDT, 2013.

²Sassi, F.(ed.) (2015), *Lutter contre la consommation nocive d'alcool : Politiques économiques et de santé publique*, Éditions OCDE, Paris.

L'OCDE regroupe toute l'Europe occidentale, l'Amérique du nord, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée, certains pays d'Europe centrale (République tchèque, Hongrie, Pologne), le Chili, la Slovénie, Israël et l'Estonie.

VENTE DE TABAC EN BRETAGNE ET EN FRANCE

Baisse des ventes de cigarettes depuis 2004

Après avoir diminué régulièrement sur la période 1999-2004 - la forte baisse observée entre 2002 et 2004 en lien principalement avec l'augmentation des prix du tabac (cf. figure 1 page suivante) - les ventes de cigarettes se sont stabilisées en France et en Bretagne sur la période 2004-2010 (figure 1).

Entre 2010 et 2013, l'écart entre la région et le niveau national tend à se réduire. Au cours de la dernière décennie, si l'évolution des ventes de cigarettes par habitant a été relativement similaire quel que soit l'échelon géographique observé, le Finistère se distingue avec le volume des ventes par habitant le plus élevé sur l'ensemble de la période, tandis que l'Ille-et-Vilaine s'est maintenue à un niveau inférieur à la moyenne métropolitaine.

La progression des ventes de tabac à rouler suggère la tendance du report des consommateurs de cigarettes vers ce type de conditionnement du tabac

Entre 2007 et 2013, les ventes de tabac à rouler par habitant sont orientées à la hausse contrairement à celles des cigarettes manufacturées, et ce pour les quatre départements bretons (figure 2).

Depuis 2010, les ventes de tabac à rouler augmentent moins rapidement en Bretagne qu'en France, respectivement +11 % et +13 %. Trois départements (Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine et Morbihan) enregistrent une évolution de +12 %, la progression observée dans le Finistère étant la plus faible (+9 %).

DENSITÉ DES DÉBITS DE TABAC EN BRETAGNE ET EN FRANCE

Les Côtes-d'Armor, bien pourvus en débits de tabac

Les débits de tabac sont concentrés dans certains départements du Nord-Ouest de la France, du Centre et du Sud-Est. Les Côtes-d'Armor se situent au 13^e rang des départements pour le nombre de points de vente de tabac par habitant (6,8 pour 10 000), devant le Finistère (5,8), le Morbihan (5,4) et l'Ille-et-Vilaine (4,5) (figure 3).

REPÈRES

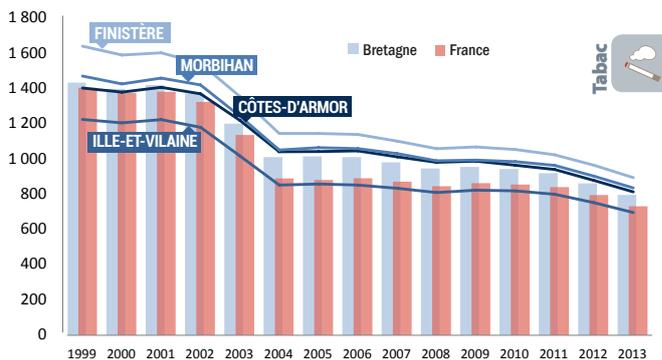
VENTE DE TABAC EN FRANCE EN 2016

Après avoir diminué régulièrement depuis 2010, les ventes ont augmenté en 2015. L'année 2016 est marquée par une variation qui permet de retrouver le niveau de 2014.

Au cours de l'année 2016, les ventes de cigarettes du mois de décembre ont enregistré une baisse de 14,3 % relativement à celles de décembre 2015, ce qui correspond à la diminution la plus importante observée depuis septembre 2013. Le phénomène est moins sensible concernant le tabac à rouler, dont les ventes du mois de décembre 2016 sont en recul de 6,9 % par rapport à décembre 2015. L'opération « Moi(s) sans tabac » (page 87) et l'arrivée massive des paquets neutres chez les débiteurs de tabac sont probablement à l'origine d'une part de ces reculs importants.

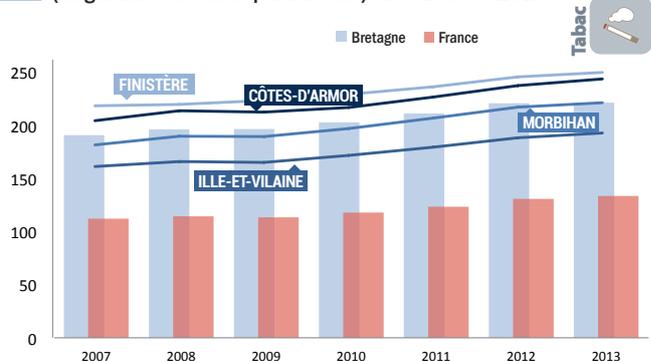
Source : *Tabagisme et arrêt du tabac en 2016*. Aurélie Lermenier-Jeanet, OFDT

1 Évolution des ventes de cigarettes dans les départements bretons (en nombre de cigarettes par habitant) entre 1999 et 2013



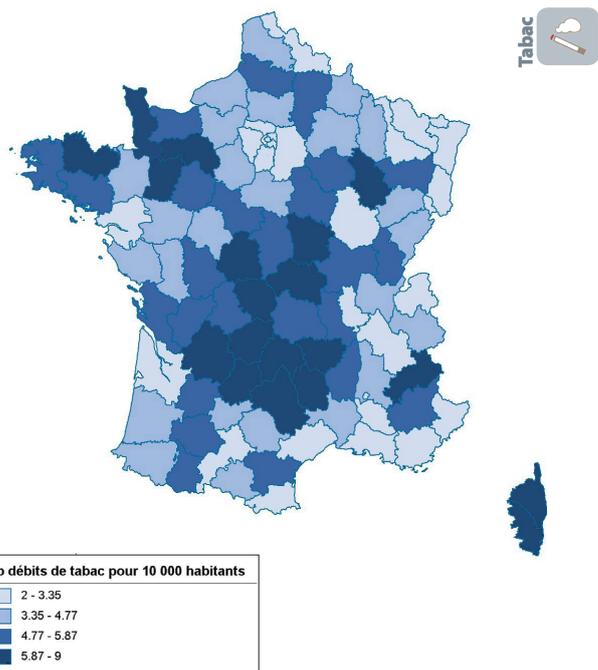
Source : OFDT - Odicer.
NB : Les données de ventes de tabac aux niveaux régional et départemental ne sont plus communiquées par la DGDDI depuis 2014.

2 Évolution des ventes de tabac à rouler dans les départements bretons (en grammes de tabac par habitant) entre 2007 et 2013



Source : OFDT - Odicer.
NB : Les données de ventes de tabac aux niveaux régional et départemental ne sont plus communiquées par la DGDDI depuis 2014.

3 Nombre de débits de tabac pour 10 000 habitants par département en 2015



Source : www.data.gouv.fr, Insee Exploitation ORS Bretagne

Accessibilité aux substances psychoactives

PRIX ET DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Tabac



Un prix moyen du tabac en constante augmentation depuis 2000

À partir des années 2000, le prix moyen du paquet de cigarettes a augmenté de façon régulière, passant de 3,20 euros en 2000 à 4,08 euros en 2003¹. L'augmentation la plus importante, de près d'un euro, est observée en 2004, date à partir de laquelle les augmentations successives ont fait passer le prix du paquet de cigarettes de 5 à 7 euros en moyenne, soit 40 % de hausse en dix ans. Parallèlement, le prix moyen du tabac à rouler a quasiment doublé (figure 1).

Cannabis



Le cannabis, produit illicite le plus présent et très accessible

Depuis 2002, le cannabis est le produit illicite le plus disponible sur le site de Rennes. Il fait l'objet d'une consommation très diffusée au sein des populations observées par le dispositif TREND, à savoir les usagers de drogues de l'espace urbain (Rennes) et de l'espace festif (Bretagne)². La diffusion et la consommation de cannabis dépassent très largement le cadre de cette population. Sa consommation tendrait, en effet, à se banaliser depuis de nombreuses années même si les enquêtes en population générale dans la région montrent des consommations stables³. Selon les observations du dispositif TREND, il n'y a pas de difficulté d'approvisionnement sur Rennes. La revente de cannabis sur les événements festifs est jugée comme étant toujours minoritaire comparativement à d'autres produits. Bien souvent les fumeurs apportent leur propre consommation et ne cherchent donc pas à s'approvisionner sur place. L'autoproduction d'herbe relativement présente en Bretagne est une particularité à noter dans l'approvisionnement des usagers du cannabis². L'herbe de cannabis est le produit pour lequel l'engouement se développe et la qualité s'améliore, ce qui peut expliquer la hausse de prix (figure 2).

Cocaïne et héroïne brune



La cocaïne, un produit accessible mais onéreux

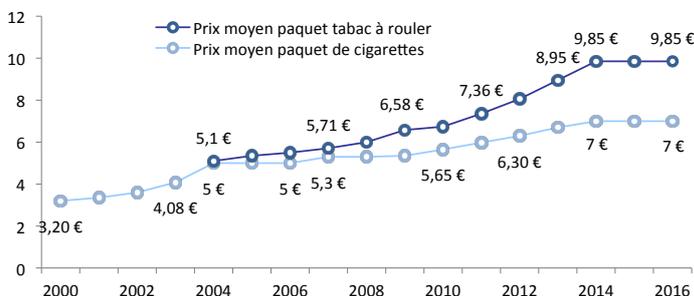
La cocaïne a toujours un niveau de disponibilité assez élevé sur les deux espaces observés. Elle a vu sa disponibilité augmenter entre 2002 et 2008 sur le site de Rennes. Puis l'offre s'est stabilisée depuis 2009. Pourtant, son usage serait plus fréquent au sein des milieux observés (urbain et festif). Une sensible baisse du prix bas est relevée en 2014 (figure 3).

L'héroïne brune : une disponibilité peu visible réservée aux initiés mais dont le coût affiche une baisse depuis 2009

Jusqu'en 2008, le prix moyen courant de l'héroïne brune est resté constant à 60 € le gramme (figure 3). Puis, le prix du gramme a baissé selon les années de 10 à 20 €. En 2015, l'héroïne est toujours un produit qualifié de disponible et d'accessible (40 € le gramme en moyenne), avec une baisse sensible du prix moyen.

Selon le dispositif TREND, l'héroïne brune est disponible aux usagers qui ont une bonne connaissance et sont bien implantés dans un réseau de revente car il s'agit d'un trafic discret. De son côté, l'héroïne blanche est un produit rare et réservé à certains réseaux. La disponibilité et l'accessibilité de l'héroïne brune est en hausse. Cette tendance observée, depuis plusieurs années sur le site de Rennes se prolonge et semble même s'accroître.

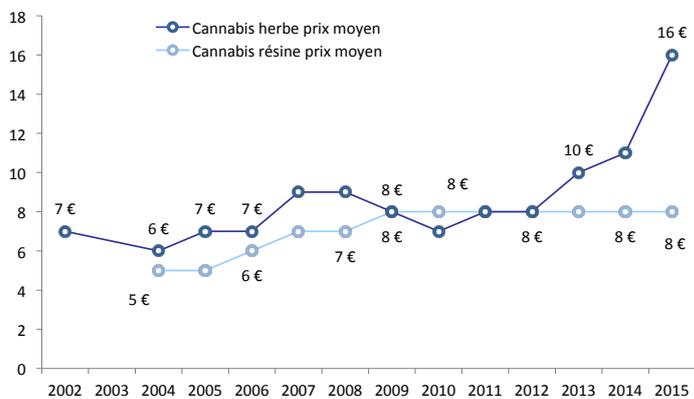
1 Évolution du prix moyen du tabac en France (paquet de cigarettes et paquet de tabac à rouler*) depuis 2000



Source : DGDDI.

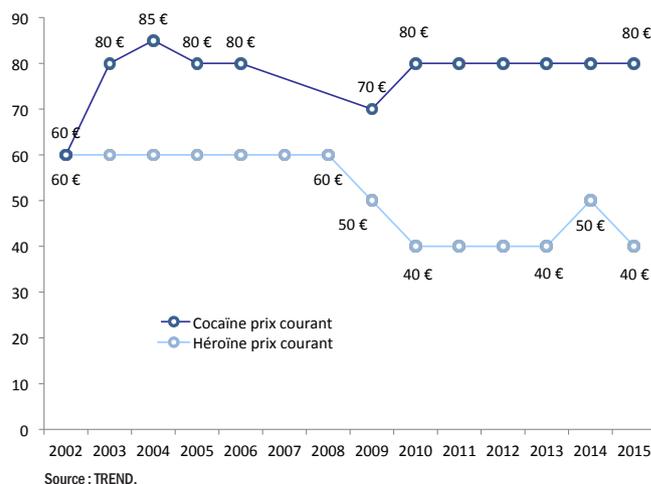
* de la marque la plus vendue (sert de référence) – Selon Tabac Info service, un paquet de 40 grammes de tabac à rouler équivaut à environ deux paquets de cigarettes.

2 Évolution du prix en euros du gramme de cannabis (résine et herbe) sur le site de Rennes



Source : TREND.

3 Évolution du prix en euros du gramme de cocaïne et d'héroïne brune sur le site de Rennes



Source : TREND.

EN SAVOIR +

¹ Prix du tabac en France et conséquences sur les ventes et sur la consommation - Catherine Hill - BEH n° 19-20, 2010.

² Tendances récentes et nouvelles drogues : Rennes - TREND 2015, Décembre 2016, 4 pages et rapport complet disponible sur le site de Liberté Couleurs (<http://www.libertecouleurs.org/trendsintes/>).

Tendances récentes et nouvelles drogues : Rennes et Bretagne - TREND 2014, Mars 2016, 60 pages.

³ Baromètre santé 2010 de l'Inpes. Analyses régionales 2013. Évolution 2005-2010.

■ Tableau de bord Tabac -2017 - OFDT.

■ Tabagisme et arrêt du tabac en 2016 - Février 2017 - OFDT.

PRIX ET DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Les autres substances illicites : les stimulants

AMPHÉTAMINE : une présence importante sur l'espace urbain et sur l'espace festif

Les amphétamines (appelées «speed») apparaissent comme étant disponibles et accessibles sur les deux espaces d'observation (urbain et festif). Elles se caractérisent par une stabilité des prix. En 2015, le prix moyen est de 15 € le gramme (figure 1).

ECSTASY /MDMA : une diffusion étendue à un public élargi

La MDMA reste le produit considéré unanimement comme le plus disponible, le plus accessible en milieu festif, avec une diffusion qui ne cesse de croître et le plus consommé après le cannabis. Quant aux comprimés d'ecstasy, ils seraient moins disponibles sur les deux milieux depuis 2006, voire quasi-absents depuis 2009 (au profit de la MDMA). Les comprimés ont toutefois fait leur réapparition en 2013.

Les prix constatés sont stables en 2015 : 10 € en moyenne pour un comprimé d'ecstasy et 50 € le gramme de poudre/cristal.

Les autres substances illicites : les hallucinogènes

KÉTAMINE : une disponibilité toujours aléatoire sur l'espace festif

La kétamine demeure un produit propre aux milieux alternatifs et toujours quasiment inexistant dans les autres milieux festifs. Concernant sa disponibilité, elle peut être qualifiée d'aléatoire. La kétamine s'était raréfiée jusqu'en 2008. Une augmentation de sa disponibilité a été observée depuis 2009, avec un prix moyen en augmentation en 2015 (50 € le gramme).

LSD : toujours autant disponible sur l'espace festif

En 2015, le LSD apparaît comme un produit toujours aussi disponible et accessible, principalement sur l'espace festif techno alternatif, son prix restant stable.

Les produits psychoactifs détournés de leur usage premier(ou pour un mésusage)

MÉTHADONE® ET BUPRÉNORPHINE HAUT DOSAGE : toujours aussi disponible sur le marché de rue

Les traitements de substitution aux opiacés (TSO) (Méthadone® et Buprénorphine Haut Dosage, notamment le Subutex®) peuvent faire l'objet de revente au détail (« marché noir ») chez les usagers.

■ **Pour la Méthadone®**, le prix de la fiole de 60 mg (15ml) était de 8 € en 2002. Depuis 2006, le prix de revente est stable à 5 € la fiole. Avec la baisse de disponibilité du sulfate de morphine et la création en 2004 à Rennes d'un accès facilité à la méthadone® au centre de soin, ce produit a été de plus en plus utilisé au cours de ces dernières années¹.

■ **Pour le Buprénorphine Haut Dosage (Subutex)**, les prix ont été très variables ces dernières années, entre 1 et 9 € le comprimé de 8 mg. Depuis 2010, le prix du comprimé s'est stabilisé. Il varie de 2 à 5 € en 2015. La Buprénorphine, comme pour les années précédentes, reste à un niveau de disponibilité et d'accessibilité assez important sur l'espace urbain.

LE SULFATE DE MORPHINE : peu accessible

En 2015, le marché du sulfate de Morphine (Skenan®) est resté stable et demeure peu accessible. Seules les personnes bien implantées dans les réseaux de revente peuvent s'en procurer. À partir de 2004, les contrôles des prescriptions médicales de ce produit, mis en place par l'Assurance Maladie ont contribué à le rendre moins disponible avec mécaniquement un effet d'augmentation de son prix (de 2 € la gélule pour le prix bas et 3 € pour le prix haut en 2002, contre 10 € en 2015).

1 Prix des principales substances illicites observé en Bretagne en 2015 et évolution

Principaux produits	Prix courants relevés	Tendance
Amphétamines speed	15 € le gramme de poudre	→
Buprénorphine Haut Dosage	2/5 € le comprimé 10 € la plaquette de 7 comprimés	→
Cannabis	Herbe : entre 12 et 20 € le gramme Résine : entre 5 et 10 € le gramme	→
Cocaïne	70/80 € le gramme	→
Héroïne brune	40 € le gramme	↘
Kétamine	50 € le gramme	→
LSD	Prix buvard (sous sa forme de timbre) : 10 € Prix à la goutte (sous sa forme liquide) : 10 €	→
MDMA	Ecstasy : 10 € le comprimé Poudre / cristal : 50 € le gramme	↘
Méthadone®	5 € la fiole de 60 mg	→
Sulfate de Morphine	Gélule 100 mg : 5 € Gélule 200 mg : 10 € 50/60 € la boîte	→

Source : TREND.

MÉTHODO

COMMENT SONT OBTENUES CES INFORMATIONS ?

Le dispositif TREND s'appuie sur une soixantaine d'observateurs provenant : du champ de l'application de loi (Douane, Police, Gendarmerie, Justice), du champ socio-sanitaire (CAARUD, CSAPA), de la prévention spécialisée, des structures d'accès facilité, des centres d'hébergement (CADA et CHR), du champ de la prévention, et des usagers eux-mêmes. Il vise à identifier et décrire les phénomènes émergents liés aux drogues illicites en France.

Deux espaces principaux d'investigation ont été délimités : « l'espace urbain », qui recouvre essentiellement le dispositif des structures de première ligne (CAARUD) et les lieux « ouverts » tels la rue et les squats ; « l'espace festif » qui désigne les lieux et moments où se déroulent des événements festifs.

EN SAVOIR +

■ **Substances psychoactives en France : tendances récentes (2015-2016)**, décembre 2016, OFDT, Tendances n° 115, 8 pages.

¹ **Tendances récentes et nouvelles drogues : Rennes – TREND 2015**, Décembre 2016, 4 pages et rapport complet disponible sur le site de Liberté Couleurs (<http://www.libertecouleurs.org/trendsintes/>).

Accessibilité aux substances psychoactives

REPÈRES

La loi portant sur la réforme de l'hôpital relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi HPST) du 21 juillet 2009 interdit la vente d'alcool et de tabac aux mineurs de moins de 18 ans.

ACCESSIBILITÉ PERÇUE À L'ALCOOL, AU TABAC ET AU CANNABIS PAR LES COLLÉGIENS EN BRETAGNE EN 2017

Au collège, l'accessibilité perçue aux différents produits progresse avec les niveaux de classe.

En 2017, plus d'un collégien breton de 5^e sur 10 (13 %) déclare qu'il lui serait facile ou très facile de s'approvisionner en tabac s'il le voulait. Ils sont 28 % en 4^e et 40 % en 3^e. La majorité des élèves de 3^e considèrent qu'ils n'auraient pas de difficulté à se procurer de la bière (54 %). L'accès reste élevé pour le vin (39 %) ou les alcools forts (28 %). Concernant le cannabis*, il apparaît facilement accessible pour 9 % des collégiens de 4^e et 18 % de ceux de 3^e.

ACCESSIBILITÉ PERÇUE À L'ALCOOL, AU TABAC ET AU CANNABIS PAR LES LYCÉENS



L'alcool : un produit jugé plus facile d'accès en Bretagne qu'en France

Avec plus de 8 lycéens sur 10 jugeant leur accès facile, le cidre et la bière, sont les boissons alcoolisées perçues comme les plus accessibles (figure 1). Logiquement, et quel que soit le type d'alcool considéré, l'accessibilité est perçue de plus en plus facile à mesure que le niveau augmente de la seconde à la terminale, plus souvent par les garçons que par les filles. Si les élèves de la filière générale et technologique perçoivent un accès plus facile au cidre, les élèves de la filière professionnelle, quant à eux, déclarent pouvoir se procurer plus facilement des prémix, du champagne et des alcools forts.

L'accessibilité au cidre, à la bière, au vin, aux prémix, et aux alcools forts est jugée plus facile dans la région qu'en France. En 2015, les filles sont plus nombreuses qu'en 2011 à considérer que l'accès aux prémix, aux alcools forts et à la bière est facile.



En Bretagne comme en France, une accessibilité au tabac jugée plus facile en 2015 qu'en 2011

Le tabac est considéré comme un produit facile d'accès par près des trois-quarts des jeunes bretons (73 %), sans différence selon le sexe, et par plus des deux tiers des jeunes Français (68 %) (figure 2).

En Bretagne, l'accès paraît un peu moins facile pour les secondes : 61 % l'estiment facile, contre 76 % des premières et 84 % des terminales.

En Bretagne, l'accessibilité au tabac est perçue de manière similaire pour les lycéens en filière générale et technologique.

En 2015, les jeunes bretons sont plus nombreux qu'en 2011 à considérer que l'accès au tabac est facile (73 % contre 68 %).



Le cannabis : 4 lycéens de seconde sur 10 considèrent ce produit illicite comme facile d'accès

En Bretagne comme en France, le cannabis est un produit jugé facile d'accès pour la moitié des jeunes, sans différence significative entre garçons (51 %) et filles (52 %). Les élèves de la filière générale et technologique sont aussi nombreux que ceux de la filière professionnelle à considérer qu'il est facile de se procurer du cannabis (51 % contre 54 %, sans différence significative).

L'accessibilité perçue progresse avec l'avancée dans les niveaux de classe : 40 % pour les secondes, 54 % pour les premières et 64 % pour les terminales (figure 3).

En 2015, les jeunes bretonnes sont nettement plus nombreuses qu'en 2011 à considérer que l'accès au cannabis est facile (52 % contre 43 %).

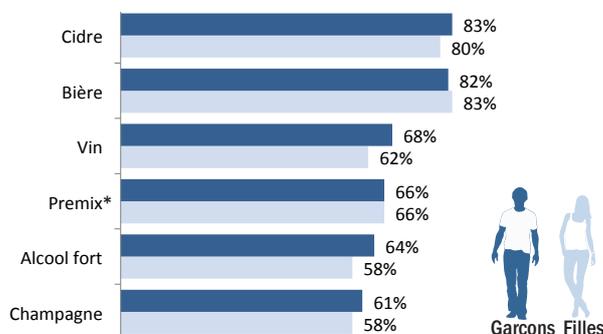
MÉTHODO ENQUÊTE ESPAD

Organisée sous l'égide de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT), l'enquête ESPAD (European School Survey Project On Alcohol And Other Drugs) permet de mieux comprendre et de comparer les habitudes de consommations de substances psychoactives des adolescents européens scolarisés au lycée. En 2015, l'analyse des résultats du sur-échantillon breton porte sur 1 094 lycéens scolarisés de la seconde à la terminale (filières générale, technologique ou professionnelle).

EN SAVOIR +

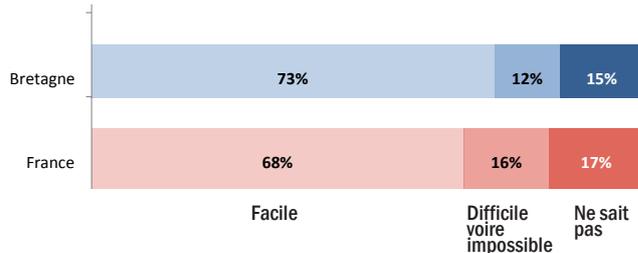
- La consommation de tabac au cours des années lycée. Résultats de l'enquête ESPAD 2015 en France.
- Les drogues durant les « années lycée » - Résultats de l'enquête ESPAD 2015 en France.

1 Accessibilité perçue de l'alcool par les lycéens en Bretagne selon le sexe en 2015



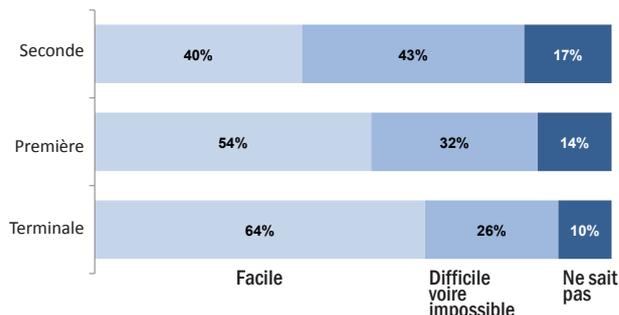
Source : ESPAD 2015, OFDT - Exploitation ORS Bretagne
* Mélange d'une boisson alcoolisée et d'une boisson non alcoolisée.

2 Accessibilité perçue du tabac par les lycéens en Bretagne et en France en 2015



Source : ESPAD 2015, OFDT - Exploitation ORS Bretagne

3 Accessibilité perçue du cannabis par les lycéens en Bretagne selon le niveau en 2015



Source : ESPAD 2015, OFDT - Exploitation ORS Bretagne

ACCESSIBILITÉ PERÇUE À D'AUTRES PRODUITS PAR LES LYCÉENS

Médicaments psychotropes et autres substances illicites



Des produits majoritairement jugés difficiles, voire impossibles d'accès

Si les tranquillisants apparaissent comme les produits les plus faciles d'accès (40 %), les lycéens estiment majoritairement qu'il leur serait difficile, voire impossible de se procurer une autre substance illicite que le cannabis (figure 1).

Cette perception n'est pas différente selon le sexe, ni selon la filière, mais elle évolue avec le niveau : l'accessibilité étant jugée plus facile par les élèves de terminale que par ceux de seconde.

L'ecstasy et les amphétamines sont perçues comme plus faciles d'accès par les jeunes bretons (15 % et 14 %) que par les jeunes Français (14 % et 12 %).

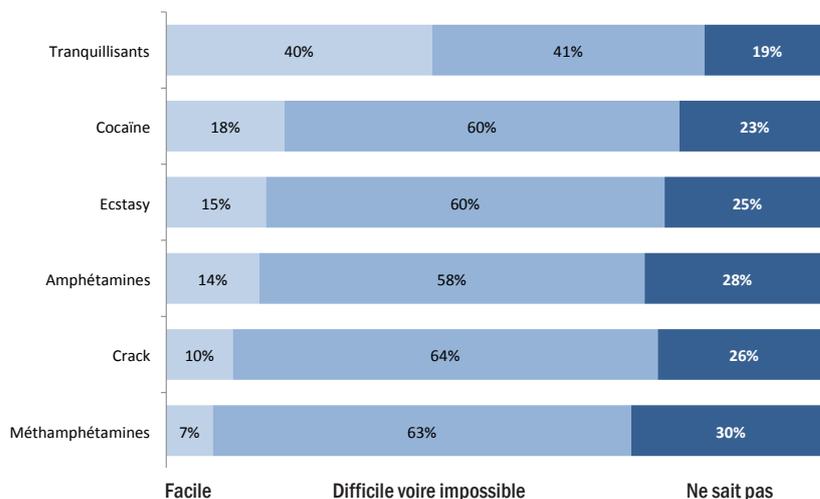
En Bretagne, l'ecstasy et la cocaïne apparaissent plus facilement accessibles en 2015 qu'en 2011

L'ecstasy est perçue comme facile d'accès par 15 % des lycéens en 2015, alors qu'en 2011 ils n'étaient que 8 %.

De même, la cocaïne qui était jugée facile d'accès pour 12 % des lycéens en 2011, l'est en 2015 pour 18 %.

L'accessibilité de l'ecstasy est perçue un peu plus facile en Bretagne (15 %) qu'en France (14 %), tandis que pour la cocaïne, la perception est identique (17 %).

1 Accessibilité perçue aux médicaments psychotropes et autres substances illicites par les lycéens en Bretagne en 2015



Source : ESPAD 2015, OFDT - Exploitation ORS Bretagne

REPÈRES

DANGÉROSITÉ PERÇUE DE LA CIGARETTE

Pour plus de la moitié des adolescents (53,6 %), fumer n'est dangereux que si l'on fume tous les jours. Un jeune sur 5 pense cependant qu'il est dangereux de fumer dès la première cigarette et 1 sur 4 à partir du moment où l'on fume de temps en temps, tandis que seulement 1,8 % déclarent que fumer n'est jamais dangereux.

Il y a peu d'écart d'appréciation de la dangerosité selon le sexe, les jeunes filles étant un peu plus nombreuses à considérer que fumer est dangereux « dès que l'on essaie » (22,4 % contre 18,3 % parmi les garçons).

La proximité avec le produit façonne la perception de la dangerosité de manière importante :

- les fumeurs occasionnels considèrent très majoritairement qu'il n'est dangereux de fumer qu'à partir du moment où l'on fume tous les jours.
- les fumeurs quotidiens, même s'ils reconnaissent pour la plupart d'entre eux que la consommation quotidienne est dangereuse, sont proportionnellement 3 à 4 fois plus nombreux que ceux qui n'ont jamais fumé à déclarer que fumer n'est jamais dangereux.

Dangerosité perçue de la consommation de tabac à 17 ans selon le statut tabagique, France, 2014 (en %)

	Ensemble 2014	Non expérimentateurs	Fumeurs occasionnels	Fumeurs quotidiens
Dès que l'on essaie	20,3	34,1	8,7	15,5
Dès que l'on fume de temps en temps	24,3	27,2	19,6	18,2
Dès que l'on fume tous les jours	53,6	38,0	70,4	62,7
Ce n'est jamais dangereux	1,8	0,8	1,3	3,6

Source : Consommation de tabac et usage de cigarette électronique à 17 ans en France, 2014 - BEH N° 17-18 - 29 mai 2015

À noter que l'usage de la cigarette électronique est abordé dans un chapitre spécifique de ce rapport (page 89).

Inégalités sociales dans le champ des addictions en France

Un axe prioritaire en santé publique

Parmi les axes prioritaires définis par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) dans l'avis relatif à la stratégie nationale de santé, la lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé (ISS) est clairement désignée. Elle s'appuie notamment sur les recommandations suivantes :

- Afficher l'objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et les intégrer dans le suivi des indicateurs. ...Produire et analyser de façon régulière des données permettant d'avoir des indicateurs déclinés en fonction des catégories socioéconomiques et des zones géographiques...

- Considérer la réduction des ISS comme un objectif à tous les âges. Les travaux conduits dans le domaine de l'épidémiologie du cours de la vie (lifecourse epidemiology) et plus récemment de l'épigénétique soulignent le rôle des premières années de vie sur la santé à l'âge adulte.

- Renforcer le caractère redistributif du système de protection sociale et veiller à l'équité dans l'accès aux soins. Cette mesure concerne les populations en situation de précarité pour lesquelles les dispositifs d'urgence ne peuvent suffire...

- Faire de la réduction des inégalités de santé une priorité dans l'enfance. ...Si les politiques familiales sont susceptibles d'exercer un effet protecteur pour les enfants, il est nécessaire d'en évaluer les effets. ...L'école joue un rôle majeur dans la construction personnelle des enfants et des adolescents. L'école doit devenir un lieu promoteur de bien-être, de réussite éducative, d'épanouissement pour tous et de lutte contre les inégalités de santé.

Les conduites addictives liées à des déterminants sociaux et familiaux

Selon l'expertise collective de l'Inserm, les jeunes issus de milieux sociaux défavorisés ou qui ont des difficultés scolaires ont un risque plus élevé d'avoir une consommation régulière ou excessive de tabac, d'alcool ou de cannabis.

De même, les jeunes dont les parents présentent des conduites addictives ont un risque majoré de consommation régulière ou excessive de tabac, d'alcool ou de cannabis, particulièrement dans les familles qui connaissent une situation défavorisée.

Les jeunes dont les amis consomment des produits psychoactifs présentent des niveaux de consommation plus élevés que ceux dont les amis ne consomment pas.

EN SAVOIR +

- **Inserm. Conduites addictives chez les adolescents. Usages, prévention et accompagnement.** Collection Expertise collective, Inserm, Paris, 2014
- **Stratégie nationale de santé - Contribution du Haut Conseil de la santé publique - septembre 2017.**

MÉTHODO

Les consommations de substances psychoactives en milieu professionnel en France peuvent être abordées à partir du Baromètre santé de l'Inpes. Les derniers résultats disponibles sont issus de l'édition 2014 menée auprès de 15 635 personnes, dont un peu plus de 9 000 des 16-64 ans étaient en activité.

Les consommations diffèrent selon les professions et catégories sociales (PCS)

Les résultats du Baromètre santé 2014 de l'Inpes montrent un effet global plutôt protecteur de l'activité professionnelle vis-à-vis de la consommation de substances psychoactives.

Parmi les personnes ayant un emploi, les disparités entre les professions sont importantes (figures 1 et 2). Chez les hommes, les ouvriers sont les plus consommateurs de tabac quotidien (44,6 %), suivis des employés (37,2 %). Quant aux API mensuelles et aux ivresses répétées d'alcool, elles concernent davantage les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (respectivement 34 % et 17,3 % d'entre eux), suivis des employés (28,2 % et 16,3 %). Enfin, les employés sont les plus consommateurs de médicaments psychotropes et des autres substances illicites.

Les femmes artisans, commerçantes et chefs d'entreprise sont les plus consommatrices de tabac quotidien (31,3%), de médicaments psychotropes (30 %) et d'alcool quotidien (8,7 %) et . Les cadres sont quant à elles les plus concernées par les ivresses répétées d'alcool (6,9%) et le cannabis (6,7 %). Ce sont les ouvrières qui se caractérisent par des proportions élevées d'API dans le mois (12,5 %).

1 Consommation des substances psychoactives chez les hommes selon la PCS en France en 2014 (en %)

	Tabac (quotidien)	Quotidien	Alcool Ivresse répétée	API* dans le mois	Médicaments psychotropes (année) (1)	Cannabis (année)	Cocaïne (année)	Ecstasy / amphétamines (année)
Agriculteurs	20,8	21,7	6,2	27,9	5,0	2,6	0,0	0,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	34,4	17,1	17,3	34,0	2,8	11,6	1,3	0,6
Cadres	19,9	9,1	14,1	23,4	12,1	10,9	0,6	0,6
Professions intermédiaires	31,5	9,1	13,9	24,2	13,7	13,9	0,4	0,5
Employés	37,2	9,2	16,3	28,2	14,5	16,6	3,6	2,4
Ouvriers	44,6	13,3	14,4	32,4	13,7	13,1	0,9	0,7

Source : Baromètre santé 2014, Inpes.
(1) Données du Baromètre santé, Inpes 2010

2 Consommation des substances psychoactives chez les femmes selon la PCS en France en 2014 (en %)

	Tabac (quotidien)	Quotidien	Alcool : Ivresse répétée	API* dans le mois	Médicaments psychotropes (année) (1)	Cannabis (année)	Cocaïne (année)	Ecstasy / amphétamines (année)
Agriculteurs	21,0	7,4	0,0	4,7	13,1	2,8	1,0	0,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	31,3	8,7	3,0	4,9	30,0	4,8	0,0	0,0
Cadres	17,7	2,5	6,9	9,0	14,0	6,7	0,6	0,3
Professions intermédiaires	22,7	2,4	5,3	7,3	25,2	6,1	0,4	0,3
Employés	29,8	3,0	3,4	8,3	19,6	4,5	0,5	0,3
Ouvrières	28,8	0,8	2,7	12,5	20,3	0,2	0,5	0,1

Source : Baromètre santé 2014, Inpes.
(1) Données du Baromètre santé, Inpes 2010

* API : alcoolisation ponctuelle importante (plus de 5 verres en une seule occasion)

Inégalités sociales dans le champ des addictions en France

Les niveaux de consommation diffèrent selon les secteurs d'activité

Trois secteurs se retrouvent presque systématiquement dans le trio de tête du classement selon le niveau de prévalence pour les différentes substances, qu'elles soient licites ou illicites : la construction, le secteur englobant les arts, les spectacles et les services récréatifs et le secteur de l'hébergement et de la restauration. Les personnels du secteur de la construction sont plus particulièrement concernés par l'usage de substances licites alors que pour les substances illicites c'est dans le secteur des arts et spectacles puis de l'hébergement et de la restauration que les prévalences de consommation sont les plus élevées. En accord avec ce qui avait été observé pour les PCS, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche se caractérise par des prévalences élevées uniquement pour l'alcool, surtout pour la consommation quotidienne. À l'autre extrémité du classement, quatre univers de travail se caractérisent par des niveaux plus faibles de consommation pour la quasi-totalité des substances : l'administration publique, l'enseignement, le milieu de la santé humaine et de l'action sociale et les activités de service aux ménages.

Des consommations au cours de la journée de travail non négligeables

La problématique des consommations de substances psychoactives dans le cadre du travail a fait l'objet d'une exploration spécifique dans le cadre du Baromètre santé de l'Inpes 2010, mais uniquement pour l'alcool. D'après les données de cette enquête, en dehors des occasions telles que les « pots » et les repas, 18,9 % des hommes et 10,3 % des femmes, soit 16,4 % des actifs occupés, qui ont un usage d'alcool au moins occasionnel, ont consommé de l'alcool durant leur temps de travail au moins une fois dans l'année. D'autre part, la proportion de ceux qui déclarent consommer pendant leur temps de travail au moins une fois par semaine atteint 3,5 %.

Selon plusieurs études, les horaires irréguliers ou décalés, le stress, la pénibilité du travail, le harcèlement ou l'intimidation, l'insécurité d'emploi, l'absence de reconnaissance du travail accompli sont autant de conditions favorisant le plus souvent la consommation de substances psychoactives

REPÈRES

■ Observatoire Institut de Recherches Scientifiques sur les Boissons (IREB) 2014 : « Les Français et l'alcool »

Depuis 2006, l'Observatoire IREB interroge régulièrement un échantillon représentatif des Français de plus de 18 ans sur leurs comportements et opinions face à l'alcool. L'enquête 2014, menée chez 982 personnes, a porté notamment sur l'alcool au travail.

Les résultats montrent que très peu de Français (7 %) consomment habituellement de l'alcool pendant le déjeuner les jours où ils travaillent. Cette pratique est plus fréquente parmi les hommes (10 % contre 5 % chez les femmes), notamment chez les plus jeunes (14 % des hommes de 25-34 ans et 15 % de 35-49 ans contre 4 et 6 % respectivement chez les jeunes femmes). Dans neuf cas sur dix, ceux qui consomment lors du déjeuner les jours où ils travaillent déclarent boire jusqu'à deux verres au maximum (dont 20 % déclarent moins d'un verre et 48 % un seul verre).

D'autre part, un quart des actifs déclare qu'il lui arrive de consommer, hors repas, des boissons alcoolisées sur le lieu de travail.

■ Consommation d'alcool sur le lieu de travail

Selon l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA), 15 % des accidents du travail surviennent chez des personnes avec un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal (0,5g/l).

À ces accidents et à leurs séquelles, il faut ajouter le poids de l'absentéisme, de la relative inefficacité du salarié alcoolo-dépendant (ou buveur excessif) et de son impossibilité à occuper des postes mettant en jeu la sécurité.

EN SAVOIR +

■ Hache P. **Pratiques addictives en milieu de travail. Principes de prévention.** INRS. Mars 2013. 36 p., 2016.

■ Palle C. **Synthèse de la revue de littérature sur les addictions en milieu professionnel.** Saint-Denis, OFDT, 2015, 12 p.

Expérimentations des substances psychoactives

MÉTHODO

Depuis 1992, l'Inpes mène une série d'enquêtes déclaratives appelées « Baromètres santé », qui abordent les différents comportements et attitudes de santé des Français. À partir des résultats des Baromètres santé 2005, 2010 et 2014, il est possible de mesurer les niveaux d'usage des différentes substances licites et illicites de la population et de retracer les évolutions de consommation. Les indicateurs régionaux ne sont pas disponibles en 2014 (effectifs insuffisants) sur cette thématique dont l'observation reste à améliorer.

Les autres enquêtes spécifiques utilisées pour les adolescents (ESCAPAD, ESPAD, Apprentis) seront présentées pages suivantes.

EXPÉRIMENTATIONS EN POPULATION GÉNÉRALE EN BRETAGNE...

Situation en Bretagne*

En Bretagne, une forte expérimentation de drogues illicites

En 2010, chez les 15-64 ans, la Bretagne se distingue du reste de la France par des niveaux d'expérimentation supérieurs à la moyenne métropolitaine pour le cannabis, ainsi que pour le poppers, les champignons hallucinogènes, la cocaïne et l'ecstasy. Dans un contexte national de hausse de l'expérimentation des substances illicites, la région affiche également des prévalences plus élevées en 2010 qu'en 2005. La proportion de Bretons déclarant avoir déjà expérimenté du cannabis a augmenté de manière significative en 2010 : +5 points chez les 15-64 ans. Les évolutions à la hausse observées pour les autres substances illicites (poppers, champignons hallucinogènes, cocaïne, ecstasy) méritent également d'être soulignées, les taux régionaux d'expérimentation étant tous supérieurs à la moyenne métropolitaine en 2010, alors qu'aucun d'entre eux ne l'était en 2005.

*Données Bretagne 2014 non disponibles - Pas de sur échantillon régional du Baromètre Santé

... ET EN FRANCE

Situation en France et évolution

Des expérimentations globalement plus importantes chez les hommes et pour certains produits chez les jeunes...

En 2014, parmi les Français âgés de 18 à 64 ans, les niveaux d'expérimentation apparaissent très différents selon le sexe et l'âge (figure 1). Pour tous les produits, les hommes se révèlent plus expérimentateurs que les femmes. L'expérimentation de l'alcool, du tabac, des colles et solvants et de l'héroïne augmente jusqu'à 54 ans. En revanche, l'expérimentation des autres produits est plus importante jusqu'à 34 ans puis diminue au-delà de cet âge.

L'alcool puis le tabac demeurent les produits les plus expérimentés, et parmi les substances illicites, il s'agit de très loin du cannabis : 42 % des Français déclarent en avoir consommé au cours de leur vie. L'expérimentation du cannabis est plus fréquente parmi les hommes (50 % contre 33 % parmi les femmes), et apparaît maximale parmi les 26-34 ans (59 %).

... et globalement orientées à la hausse

L'expérimentation de l'alcool est stable entre 2010 et 2014 (95 %). Celle du tabac est plus répandue puisqu'elle concerne 82 % des 18-64 ans en 2014 contre 78 % en 2010.

Les expérimentateurs de cannabis s'avèrent également plus nombreux en 2014 (42 %) qu'en 2010 (33 %). Il en est de même pour les autres substances illicites.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'expérimentation correspond au fait d'avoir déjà consommé un produit au moins une fois au cours de sa vie.

Au - 1 fois
dans
sa vie

EN SAVOIR +

DONNÉES RÉGIONALES

- Baromètre santé 2010 de l'Inpes. Analyses régionales.
- BEH n°30-31 - 6 octobre 2016 - Le tabagisme en France : comportements, mortalité attribuable et évaluation de dispositifs d'aide au sevrage
- Substances psychoactives en France : tendances récentes (2014-2015), décembre 2015, OFDT.
- Beck F., Guignard R., Richard J.-B. Usages de drogues et pratiques addictives en France. Analyses du Baromètre santé Inpes - Evolutions 2005-2010 : 256 p.

DONNÉES NATIONALES

- Baromètre santé 2010 et 2014 de l'Inpes.
- Évolutions n°31, La consommation de tabac en France en 2014 : caractéristiques et évolutions récentes, Inpes, janvier 2015.
- Évolutions n°32, La consommation d'alcool en France en 2014 : caractéristiques et évolutions récentes, Inpes, avril 2015.
- Tendances n°99, Les niveaux d'usage des drogues en France en 2014 - Résultats du Baromètre santé 2014 relatifs aux usages de substances psychoactives en population adulte, mars 2015.

1 Expérimentation de substances psychoactives suivant l'âge et le sexe parmi les personnes de 18-64 ans en France (en %)

Indicateurs	2010		2014					Hommes	Femmes
	Ensemble	Ensemble	18-25 ans	26-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans		
Alcool	95	95	92	93	95	97	98	97	94
Tabac	78	82	79	82	81	83	83	86	78
Cannabis	33	42	54	59	47	35	19	50	33
Poppers	5,3	7,3	11,7	11,5	8,2	5,7	1,1	9,9	4,7
Cocaïne	3,8	5,6	7,1	10,2	6,4	4,2	1,4	8,3	3,1
Champ. hall.	3,2	4,8	6,6	8,4	5,4	3,2	1,3	6,8	2,8
Ecstasy / MDMA	2,7	4,3	7,0	8,4	5,3	1,9	0,2	6,1	2,5
Colles et solvants	1,9	2,2	2,5	2,5	2,8	2,9	0,5	3,1	1,4
LSD	1,8	2,6	3,3	3,9	3,1	2,1	1,2	4,2	1,2
Amphétamines	1,7	2,3	2,9	3,6	2,2	1,8	1,3	3,4	1,3
Héroïne	1,2	1,5	1,3	1,8	1,7	2,2	0,6	2,5	0,6

Source : Baromètres santé 2010 et 2014 de l'Inpes.

Expérimentations des substances psychoactives

EXPÉRIMENTATIONS CHEZ LES JEUNES À 17 ANS : ÉVOLUTION EN BRETAGNE ET EN FRANCE

Ivresse alcoolique

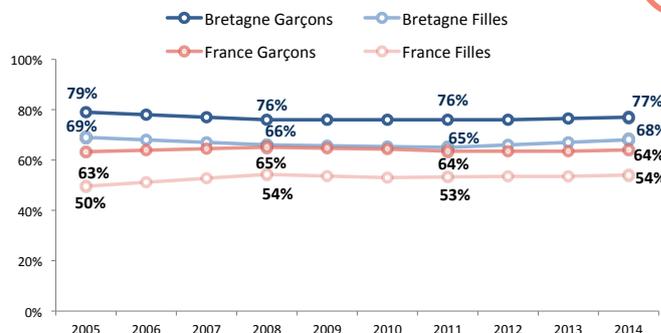


L'expérimentation de l'ivresse : un comportement plus répandu en Bretagne qu'en France

Dès la fin de l'adolescence, les trois quarts des jeunes bretons déclarent avoir déjà été ivres : en 2014, 72 % des jeunes bretons de 17 ans se sont déjà enivrés contre 59 % des Français du même âge. A l'inverse, 28 % des Bretons et 41 % des Français de 17 ans n'ont jamais expérimenté l'ivresse.

L'expérimentation est plus fréquente chez les garçons que chez les filles, en Bretagne comme en France : plus des trois quarts des Bretons de 17 ans (77 %) et plus des deux tiers des Bretonnes (68 %) ont déjà expérimenté l'ivresse contre respectivement 64 % et 54 % en France. Entre 2011 et 2014, la prévalence de l'expérimentation de l'ivresse est restée stable en Bretagne comme en France (figure 1).

1 Évolution de l'expérimentation de l'ivresse à 17 ans selon le sexe en Bretagne et en France



Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

Au - 1 fois dans sa vie

Tabac



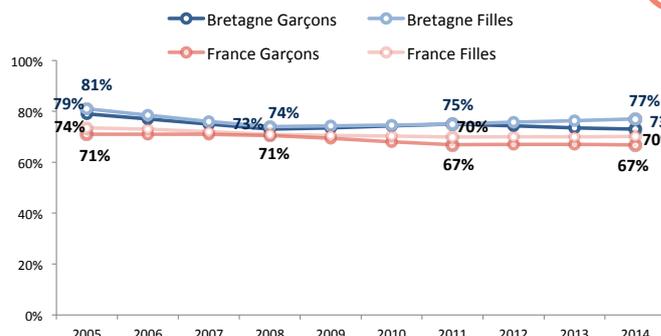
L'expérimentation de tabac désormais plus fréquente parmi les filles

En 2014, en Bretagne, 3 jeunes de 17 ans sur 4 ont déjà fumé du tabac, sans différence selon le sexe (figure 2). L'expérimentation du tabac est plus fréquente dans la région qu'au niveau national (75% contre 68 %). Un quart des Bretons (25 %) et un tiers des Français de 17 ans (32%) n'ont jamais expérimenté le tabac.

Près des trois quarts des Bretons de 17 ans (73 %) et 77 % des Bretonnes ont déjà expérimenté le tabac contre respectivement 67 % et 70 % en France

Entre 2011 et 2014, le niveau de l'expérimentation du tabac est resté stable en Bretagne comme en France.

2 Évolution de l'expérimentation du tabac à 17 ans selon le sexe en Bretagne et en France



Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

Au - 1 fois dans sa vie

Cannabis



Recrudescence de l'expérimentation de cannabis, chez les filles comme chez les garçons

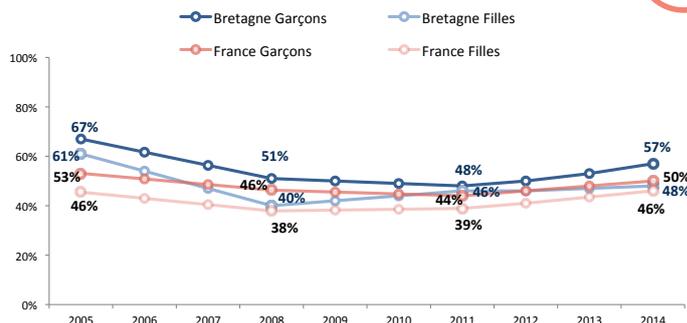
En 2014, les jeunes bretons de 17 ans ont plus souvent expérimenté le cannabis que leurs homologues français (respectivement 53 % contre 48 %). En Bretagne comme en France, ce comportement est plus fréquent chez les garçons que chez les filles.

Plus de la moitié des Bretons de 17 ans (57 %) et moins de la moitié des Bretonnes (48 %) ont déjà fumé du cannabis contre respectivement 50 % et 46 % en France (figure 3).

En Bretagne comme en France, les résultats d'ESCAPAD 2014 font apparaître une hausse de l'expérimentation de cannabis chez les garçons comme chez les filles par rapport à 2011, particulièrement chez les Bretons (+9 points).

La région conserve son désavantage par rapport à la France et celui-ci s'est particulièrement accru chez les garçons, alors qu'il s'est réduit entre les Bretonnes et les Françaises.

3 Expérimentation du cannabis à 17 ans selon le sexe en Bretagne et en France



Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

Au - 1 fois dans sa vie

EN SAVOIR +

- **Estimations 2014 des consommations de produits psychoactifs à 17 ans** - Stanislas Spilka, Olivier Le Nézet et François Beck - Note 2015-02 du 21 avril 2015
- **Les drogues à 17 ans : analyse régionale de l'enquête ESCAPAD 2014**, Tendances N° 102, juillet 2015 - OFDT.

MÉTHODO ENQUÊTE ESCAPAD

Mise en œuvre par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) depuis 2000 en partenariat avec la Direction du service national (DSN), l'enquête ESCAPAD se déroule lors de la Journée défense et citoyenneté auprès d'adolescents âgés de 17 ans en majorité. Cette enquête est réalisée en moyenne tous les trois ans sur quelques jours. Les jeunes qui participent à cette enquête répondent à un questionnaire autoadministré anonyme sur leur santé et leurs consommations de substances psychoactives. Pour la dernière enquête menée en 2014, 22 023 questionnaires ont été analysés au niveau national (métropole), dont 1 193 en Bretagne.

Expérimentations des substances psychoactives

EXPÉRIMENTATIONS CHEZ LES JEUNES À 17 ANS : ÉVOLUTION DE L'ÂGE MOYEN À L'EXPÉRIMENTATION

Ivresse alcoolique



L'expérimentation de l'ivresse : à 15 ans en moyenne chez les Bretons

En Bretagne, en 2014, l'âge moyen à la première ivresse est de 14,9 ans chez les garçons de 17 ans et 15,3 ans chez les filles, ce qui est plus précoce que pour leurs homologues français (respectivement 15,2 ans et 15,4 ans).

En Bretagne comme en France, l'âge moyen d'expérimentation de la première ivresse est stable entre 2011 et 2014, en Bretagne comme en France (figure 1) et les filles déclarent avoir été ivres pour la première fois plus tard que les garçons.

Tabac



Première cigarette à 14 ans et tabac quotidien à 15 ans

Depuis 2005, les âges moyens d'initiation à la première cigarette chez les Bretons sont proches de ceux observés chez les Français du même âge (figure 2).

En 2014, en Bretagne, les garçons et les filles expérimentent le tabac au même âge (respectivement à 13,8 ans et 14,1 ans en moyenne) et ils deviennent fumeurs quotidiens à 15 ans dans la région comme en France.

Par ailleurs, l'âge moyen d'expérimentation du tabac et celui du tabagisme quotidien ont connu une évolution similaire : en recul jusqu'en 2011, ils se sont stabilisés en 2014.

Cannabis



L'expérimentation du cannabis : à 15 ans en moyenne dans la région

En 2014, les résultats observés au niveau national confortent la tendance à une stabilisation de l'âge moyen au premier usage de cannabis (figure 3). En revanche, en Bretagne, si, jusqu'en 2011, l'âge moyen d'initiation au premier usage de cannabis tendait à reculer et à être plus tardif qu'en France, en 2014 l'expérimentation est plus précoce qu'en 2011.

En Bretagne, les jeunes filles expérimentent le cannabis un peu plus tard que les garçons (respectivement à 15,3 ans et 15 ans).

EXPÉRIMENTATIONS CHEZ LES COLLÉGIENS EN BRETAGNE EN 2017

L'expérimentation du tabac se développe progressivement avec l'avancée dans les niveaux : 9 % des collégiens de 5^e ont déjà expérimenté le tabac, ils sont 18 % en 4^e et 32 % en 3^e.

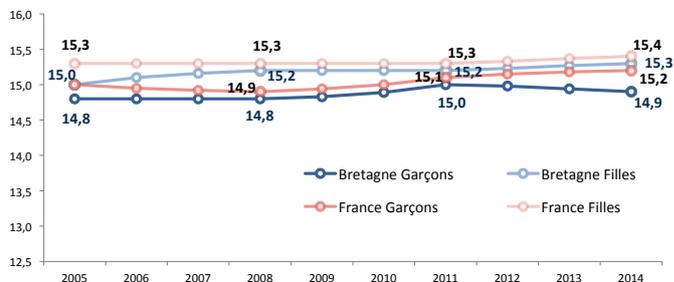
Environ 3 % des collégiens de 5^e déclarent avoir déjà été ivres, 7 % en 4^e et 17 % en 3^e.

Concernant le cannabis*, 4 % des collégiens de 4^e l'ont déjà expérimenté, ainsi que 10 % de ceux de 3^e. L'expérimentation du cannabis progresse avec l'avancée dans les niveaux et présente un palier entre le collège et le lycée : la proportion de jeunes est multipliée par deux entre les classes de 3^e et de 2nde.

Source : La santé des jeunes scolarisés en Bretagne en 2017 - Observatoire Régional de Santé de Bretagne, 2017.

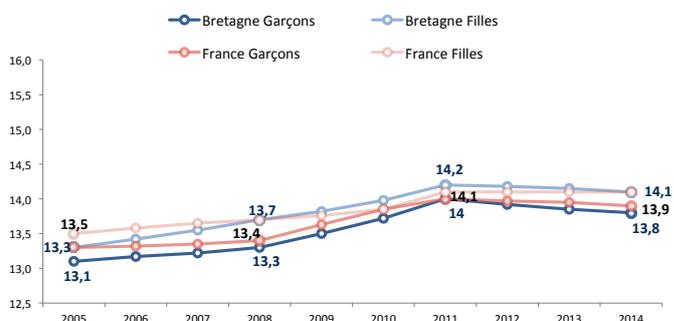
* Élèves des classes de 5^e non interrogés au sujet du cannabis.

1 Évolution de l'âge moyen de la première ivresse en Bretagne et en France



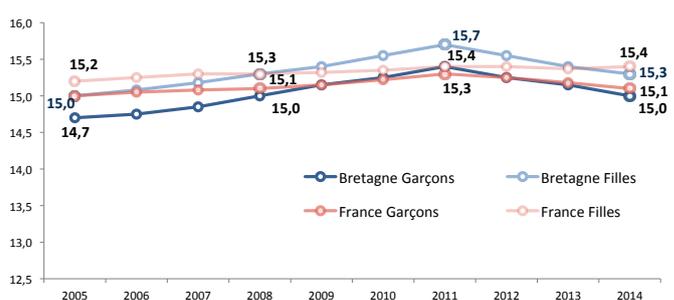
Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

2 Évolution de l'âge moyen de la première cigarette en Bretagne et en France



Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

3 Évolution de l'âge moyen du premier usage de cannabis en Bretagne et en France



Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

Expérimentations des substances psychoactives

EXPÉRIMENTATIONS CHEZ LES LYCÉENS ET APPRENTIS EN BRETAGNE

Ivresse alcoolique



Près des trois quarts des lycéens de la filière professionnelle ont expérimenté l'ivresse ...

Globalement, 62 % des lycéens bretons âgés de 16 à 19 ans déclarent avoir été ivres au moins une fois au cours de leur vie, soit nettement plus que leurs homologues français (51 %). Les garçons bretons sont plus concernés que leurs homologues français (62 % contre 55 %), de même pour les filles (62 % contre 46 %).

L'expérimentation de l'ivresse se développe avec l'avancée dans les niveaux de classe. De plus, elle est plus fréquente dans la filière professionnelle (73 %) que dans la filière générale et technologique (58 %) (figure 1).

...et près de 8 apprentis sur 10

Globalement, 78 % des apprentis âgés de 16 à 19 ans déclarent avoir été ivres au moins une fois au cours de leur vie, sans différence significative entre les garçons et les filles. Ce comportement culmine chez les apprentis de niveau III avec 89 % d'expérimentateurs de l'ivresse. Il concerne malgré tout plus de trois apprentis sur quatre (76 %) dans le niveau V.

Tabac



Plus des trois quarts des lycéens de la filière professionnelle ont déjà fumé du tabac...

Globalement, 7 lycéens Bretons sur 10 déclarent avoir déjà fumé du tabac, soit nettement plus que leurs homologues français (61 %). Les filles sont davantage concernées que les garçons en Bretagne (respectivement 75 % contre 65 %) comme en France (62 % contre 59 %).

En Bretagne, l'expérimentation du tabac est plus fréquente dans la filière professionnelle (76 %) que celle dans la filière générale et technologique (68 %). Dans cette dernière, l'expérimentation s'accroît fortement entre la seconde (59 %) et la terminale (68 %) (figure 2).

... et autant chez les apprentis

Globalement, plus des trois quarts des apprentis déclarent avoir déjà fumé du tabac, sans différence significative selon les niveaux d'apprentissage. Les filles sont davantage concernées que les garçons (84 % contre 74 %).

Cannabis



Près de 6 lycéens sur 10 de la filière professionnelle a déjà expérimenté le cannabis ...

La moitié des lycéens bretons déclare avoir déjà expérimenté le cannabis, soit nettement plus que leurs homologues français (44 %). En Bretagne, les filles sont autant concernées que les garçons (respectivement 51 % contre 49 %) alors qu'en France, elles le sont moins (42 % contre 47 %). Parallèlement, les lycéennes bretonnes sont plus nombreuses à avoir expérimenté le cannabis que leurs homologues françaises (51 % contre 42 %), ce qui n'est pas le cas chez les garçons.

En Bretagne, l'expérimentation est plus fréquente dans la filière professionnelle (58 %) que dans la filière générale et technologique (47 %), particulièrement en seconde et en terminale (figure 3).

... et autant chez les apprentis

Globalement, 57 % des apprentis déclarent avoir déjà consommé du cannabis, sans différence selon le sexe. Le taux d'expérimentation du cannabis varie peu selon les niveaux.

MÉTHODO

COMPARAISONS AVEC L'ENQUÊTE « ESPAD 2015 » (LYCÉENS) ET L'ENQUÊTE « APPRENTIS 2015 »

- L'ENQUÊTE ESPAD 2015 organisée sous l'égide de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT), permet de mieux comprendre les habitudes de consommations de substances psychoactives des lycéens.
- L'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ DES APPRENTIS EN BRETAGNE EN 2015, aborde les conditions de vie et d'apprentissage des apprentis Bretons, leur santé physique et psychique, leurs comportements et consommations.

Résultats disponible sur le site de l'ORS Bretagne - Plaquette La Santé des Apprentis en Bretagne.

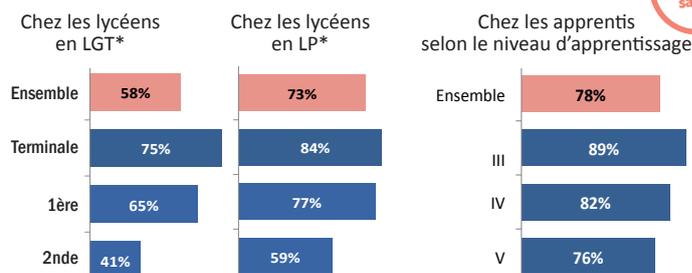
Pour les données relatives aux expérimentations de produits psychoactifs chez les jeunes, la population des lycéens âgés de 16 à 19 ans a été comparée à celle des apprentis bretons du même âge.

REPÈRES

LES NIVEAUX D'APPRENTISSAGE :

- Niveau III : sorties avec un diplôme bac+2 (BTS, DUT)
- Niveau IV : sorties des classes terminales ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III (bac, brevet professionnel)
- Niveau V : sorties de l'année terminale des seconds cycles courts professionnels (CAP, BEP ou mention complémentaire).

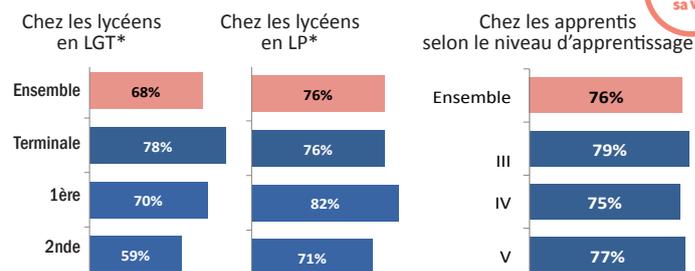
1 Expérimentation de l'ivresse chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau



Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne. Source : Santé des apprentis.e.s 2015 - exploitation ORS Bretagne.
*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

Au - 1 fois dans sa vie

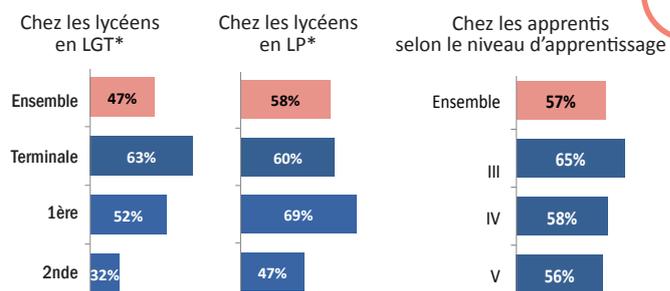
2 Expérimentation du tabac chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau



Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne. Source : Santé des apprentis.e.s 2015, exploitation ORS Bretagne.
*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

Au - 1 fois dans sa vie

3 Expérimentation du cannabis chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau



Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne. Source : Santé des apprentis.e.s 2015 - exploitation ORS Bretagne.
*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

Au - 1 fois dans sa vie

Expérimentations des substances psychoactives

EXPÉRIMENTATIONS CHEZ LES JEUNES À 17 ANS : AUTRES SUBSTANCES ILLICITES ET MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES

Autres substances illicites



L'expérimentation d'autres substances illicites reste un comportement rare...

A 17 ans, en Bretagne comme en France, l'expérimentation d'autres substances illicites apparaît nettement moins répandue que celle du cannabis (figure 1). En 2014, les poppers et les produits à inhaler sont les plus fréquemment cités, davantage en Bretagne qu'en France, respectivement 7 % contre 5 % et 6 % contre 4 %. Viennent ensuite en Bretagne, l'ecstasy (5%), les champignons hallucinogènes et la cocaïne (4 %), les amphétamines (3 %), le LSD (3 %), l'héroïne et le crack (1 %). Le niveau d'expérimentation de l'ecstasy et du LSD est significativement supérieur en Bretagne par rapport à la France.

... peu différencié selon le sexe

En 2014, en Bretagne, les garçons sont autant expérimentateurs des autres substances que les filles (pas de différence statistiquement significative), à l'exception de l'expérimentation des amphétamines, qui est davantage le fait des garçons que des filles (4 % contre 2 %).

Des expérimentations en hausse pour le LSD et l'ecstasy/MDMA

Entre 2011 et 2014, en Bretagne, les niveaux d'expérimentation du LSD et de l'ecstasy/MDMA sont en hausse, à l'inverse du poppers pour lequel le niveau d'expérimentation en 2014 est statistiquement plus faible qu'en 2011 (figure 2).

Médicaments psychotropes

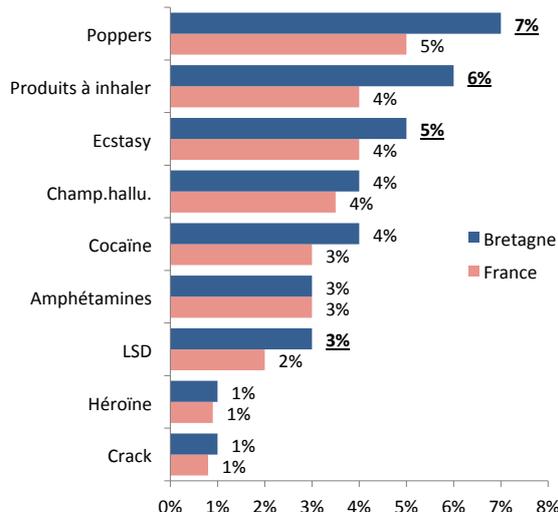


Les filles davantage concernées par l'usage des médicaments psychotropes

En Bretagne comme en France, les usages de médicaments psychotropes au cours de la vie sont orientés à la hausse entre 2011 et 2014. De plus, l'usage de médicaments psychotropes au moins une fois au cours de la vie se trouve être plus fréquent parmi les filles, quelle que soit la catégorie de psychotropes, à l'exception des somnifères en Bretagne (pas de différence statistiquement significative entre les sexes). En Bretagne, 20 % des filles déclarent avoir déjà consommé des tranquillisants, 14 % des somnifères et 8 % des antidépresseurs, contre respectivement 11 %, 10 % et 3 % des garçons (figure 3).

Au - 1 fois dans de sa vie

1 Comparaison des niveaux d'expérimentation d'autres substances illicites que le cannabis à 17 ans en France en 2014

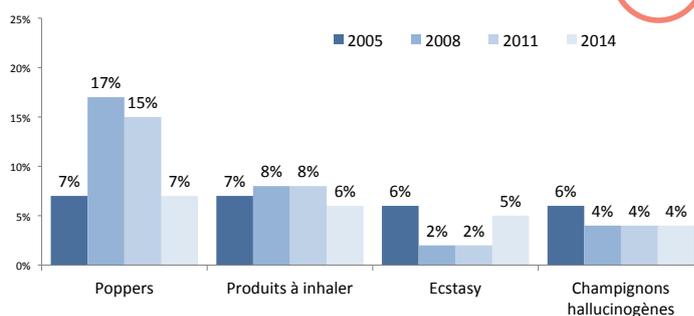


Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

Les valeurs bretonnes soulignées sont significativement supérieures à la moyenne métropolitaine.

Au - 1 fois dans de sa vie

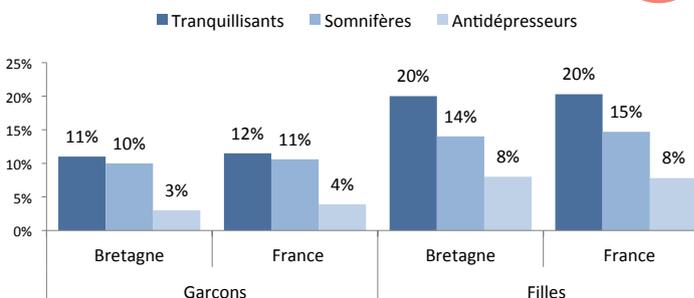
2 Évolution de l'expérimentation d'autres substances illicites que le cannabis à 17 ans en Bretagne



Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

Au - 1 fois dans de sa vie

3 Expérimentation des médicaments psychotropes* à 17 ans en Bretagne et en France selon le sexe en 2014



Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

*Les médicaments consommés n'ont pas toujours été prescrits à l'utilisateur par un médecin

Expérimentations des substances psychoactives

ZOOM SUR LES NOUVEAUX PRODUITS DE SYNTHÈSE (NPS)

4 % des lycéens français et 5 % des lycéens bretons ont déjà expérimenté les NPS

Pour la première fois en 2015, des questions portant sur les nouveaux produits de synthèse ont été posées dans l'enquête ESPAD¹.

Au total, 4 % des jeunes européens déclarent avoir consommé un NPS au cours de leur vie. Si la France affiche un taux égal à la moyenne européenne, la Pologne et l'Estonie se démarquent avec des niveaux d'expérimentation nettement supérieurs (10 %).

Dans la plupart des pays, une part importante de jeunes (6 % au niveau européen et parmi les jeunes Français) ne savaient pas ou n'étaient pas certains d'en avoir pris. Cette incertitude traduit la difficulté rencontrée par les jeunes pour identifier précisément les produits concernés et répondre à la question.

En Bretagne, 5 % des lycéens déclarent avoir déjà pris des nouvelles substances psychoactives et la même proportion ne sait pas ou n'en est plus sûr.

En miroir, 9 lycéens bretons sur 10 n'en n'ont jamais pris. S'agissant de la consommation au cours des 12 derniers mois, ils sont plus nombreux à citer la forme des nouvelles substances qu'ils ont consommées. Essentiellement, il s'agit de mélange d'herbes à fumer.

Près de 2 % des français ont déjà consommé du cannabis de synthèse

En 2014, une nouvelle question du Baromètre santé de l'Inpes² a permis de savoir si les personnes interrogées avaient déjà consommé du cannabis de synthèse au cours de leur vie.

Au total, 1,7 % des 18-64 ans déclarent en avoir déjà fumé, ce qui représente 4 % des expérimentateurs de cannabis et 17 % des usagers actuels de cannabis.

Ce pourcentage situe les cannabinoïdes de synthèse à un niveau d'usage similaire à celui de l'héroïne ou des amphétamines.

Les expérimentateurs de ces nouveaux produits de synthèse sont en majorité des hommes (2,3 % contre 1,2 % des femmes) et des jeunes générations (moins de 35 ans) : 4 % des 18-34 ans (4,8 % des hommes et 3,2 % des femmes) ont expérimenté le cannabis de synthèse, contre seulement 0,6 % des 35-64 ans.

Une nouvelle substance par mois en France, une par semaine en Europe

En 2012, 72 nouvelles substances psychoactives, soit plus d'une par semaine, ont été officiellement notifiées par le biais du système d'alerte européen³. C'est plus que les années précédentes : 49 en 2011, 41 notifiées en 2010, 24 en 2009.

En France, depuis 2010, une nouvelle substance est identifiée par mois.

Forte croissance du nombre de sites de vente en ligne

Au plan européen, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) recense régulièrement le nombre de sites de vente en ligne de NPS proposant une livraison au sein de l'Union européenne (UE) en langues européennes.

Leur nombre n'a cessé de croître : de 170 en 2010 à 693 en janvier 2012 (dont 30 en français).

Des usagers déjà consommateurs de substances psychoactives

Une étude de l'OFDT⁴ fournit des informations tant sur les profils d'usagers que sur les modes de diffusion des NPS. En premier lieu, ces résultats montrent une diffusion des NPS essentiellement parmi des personnes déjà consommatrices de substances psychoactives, les NPS n'apparaissant pas comme un mode d'entrée dans l'usage de drogues. Il s'agit majoritairement de jeunes adultes, ainsi qu'une part de personnes plus âgées.

Si la majorité des consommations des répondants à l'enquête a lieu dans des espaces privés (domicile), 40 % des dernières consommations se sont déroulées en espace festif pour moitié conventionnel (bars, clubs...) et pour moitié en extérieur (espace festif alternatif), confirmant la diffusion des NPS dans ces milieux.

Faible diffusion des NPS en Bretagne

Selon les observations du TREND⁵, les consommations de NPS ne paraissent pas se développer actuellement, notamment dans l'espace urbain, où les personnes qui fréquentent les structures bas seuil n'en semblent pas adeptes. Au sein de l'espace festif, les NPS circulent mais de manière encore assez confidentielle et il est régulièrement constaté qu'ils sont principalement vendus comme étant des produits « traditionnels ». La vente de MXE (méthoxétamine) proposée comme de la kétamine en est l'exemple le plus représentatif.

Les NPS semblent donc très peu diffusés et leur circulation se limite à des réseaux restreints. Dans ces réseaux spécifiques, ils sont très présents et très variés. Le terme le plus utilisé pour qualifier le profil des consommateurs est celui de « chimiste » : ces personnes maîtriseraient l'utilisation de ces produits, notamment en termes de dosage qui doivent être très précis.

MÉTHODO

Les Nouveaux Produits de Synthèse (NPS) désignent un éventail très hétérogène de substances qui imitent les effets de différents produits illicites (ecstasy, amphétamines, cocaïne, cannabis, etc.). Leurs structures moléculaires s'en rapprochent, sans être tout à fait identiques. Cette spécificité leur permet, au moins à court terme, de contourner la législation sur les stupéfiants. Généralement achetés sur Internet, les NPS sont connus soit par leurs noms chimiques, soit à travers des noms commerciaux. (Source : OFDT)

En France, plus de 222 substances de synthèse en circulation ont été recensées. En 2012, les deux tiers des NPS découverts sont des cathinones et des cannabinoïdes de synthèse.

EN SAVOIR +

¹ Consommations de tabac, alcool, cannabis et autres drogues en France et en Europe, à 16 ans - Résultats de l'enquête européenne ESPAD 2015 - Synthèse issue du rapport européen ESPAD 2015 - Stanislas Spilka, Olivier Le Nézet - Septembre 2016 - Lycéens en Bretagne - Novembre 2016

² « Les niveaux d'usage des drogues illicites en France en 2014. Exploitation des données du Baromètre santé 2014 relatives aux pratiques d'usage de substances psychoactives en population adulte », OFDT, Note 2015-01 du 3 avril 2015.

³ <http://www.emcdda.europa.eu/publications/annual-report/2012>

⁴ Profils et pratiques des usagers de nouveaux produits de synthèse - Tendances n° 108, OFDT, 8 p., Avril 2016

⁵ TREND - Synthèse des résultats 2014 parue en décembre 2015.

Usages réguliers des substances psychoactives

USAGES RÉGULIERS EN POPULATION GÉNÉRALE EN BRETAGNE...

Situation en Bretagne en 2010¹

Contexte régional de légère hausse du tabagisme quotidien

En Bretagne, d'après les résultats du Baromètre santé 2014 de l'Inpes, la prévalence du tabagisme quotidien est de 29,1 % parmi les 15-75 ans en Bretagne, en légère hausse par rapport à 2005 (27 %) et 2010 (28 %).

En Bretagne, les niveaux d'ivresses déclarées les plus élevés ...

En 2010, la Bretagne est la région qui présente la fréquence la plus élevée d'ivresses dans l'année (au moins 1 fois) : elle concerne 28 % des Bretons contre 19 % des Français de 15 à 75 ans. Les ivresses répétées (au moins 3 fois dans l'année) se révèlent également nettement plus fréquentes (15 % des Bretons contre 8 % des Français).

... ET EN FRANCE

Situation en France et évolution

Les consommations quotidiennes de tabac et régulières de cannabis diminuent avec l'âge, à l'inverse de l'usage régulier d'alcool

En 2014, l'usage quotidien de tabac concerne 37 % des 18-25 ans et diminue progressivement avec l'âge pour atteindre 20 % chez les 55-64 ans (figure 1). S'agissant du cannabis, les consommateurs les plus nombreux se retrouvent dans les jeunes générations (18-25 ans). En revanche, la consommation régulière d'alcool progresse avec l'avancée en âge : elle concerne près d'un quart des individus de 55-64 ans contre 12 % des 18-25 ans.

La prévalence du tabagisme quotidien en légère baisse en France, mais largement supérieure aux autres pays occidentaux

En 2014, la prévalence du tabagisme quotidien est de 28,1 % parmi les 15-75 ans en France métropolitaine, en légère baisse par rapport à 2010 (29,1 %), uniquement du fait des femmes.

Chez les femmes, la proportion de celles âgées de 55 à 64 ans qui fument quotidiennement continue à augmenter en 2014, à l'inverse de celle des 20-44 ans, en baisse significative (figure 2).

La fréquence du tabagisme en France reste cependant largement supérieure à celle de nombreux pays occidentaux.

Si la consommation régulière d'alcool diminue, les épisodes d'ivresse et d'API ont augmenté, principalement chez les jeunes femmes

Parallèlement à la diminution de la consommation quotidienne d'alcool (passée de 24 % en 1992 à 11 % en 2010 et 9,7 % en 2014), d'autres comportements apparaissent, comme la progression des Alcoolisations Ponctuelles Importantes (API) et des ivresses.

Relativement à 2010, les API au cours de l'année ont augmenté en 2014, de même que les ivresses répétées (au moins trois dans l'année), alors que la proportion de personnes déclarant une ivresse dans l'année est restée stable. Ces augmentations concernent principalement les jeunes femmes.

¹ Données Bretagne 2014 non disponibles sauf pour le tabagisme quotidien.

EN SAVOIR +

Voir liste des publications nationales et régionales sur cette thématique en page 25.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

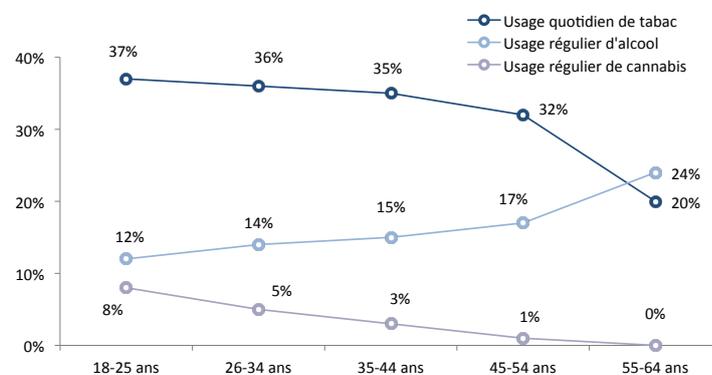
Les indicateurs utilisés pour le suivi des consommations régulières sont :

- Usage quotidien de tabac : au moins une cigarette par jour dans les 30 jours précédant l'enquête.
- Usage actuel : au moins une fois dans les douze derniers mois.
- Usage régulier d'alcool : au moins 3 fois dans la semaine.
- Usage régulier de cannabis : au moins 10 fois dans les 30 jours précédant l'enquête.
- Ivresses répétées : au moins trois dans l'année.
- Alcoolisation ponctuelle importante (API) : consommation de plus de 5 verres en une seule occasion, dans l'année.

D'une façon générale, les usages des substances illicites sont plutôt orientés à la hausse entre 2010 et 2014

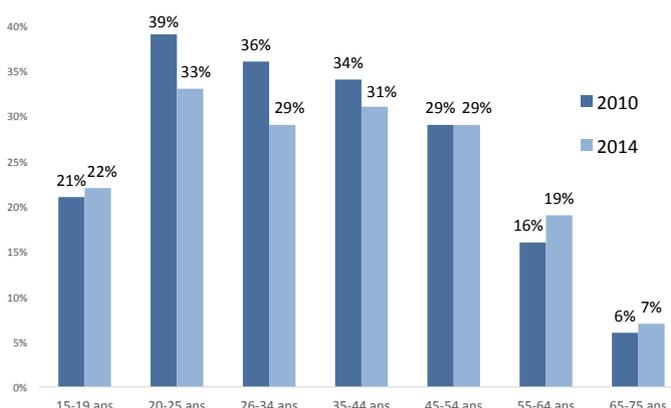
L'usage régulier de cannabis se révèle en augmentation pour toutes les tranches d'âge. Selon l'OFDT, cette hausse des consommations semble liée à l'évolution de la disponibilité des produits.

1 Consommations régulières d'alcool et de cannabis et quotidiennes de tabac suivant l'âge parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans (en %) en France en 2014



Source : Baromètre santé 2014, Inpes

2 Évolution de la prévalence du tabagisme régulier chez les femmes entre 2010 et 2014, par tranche d'âge



Source : Baromètre santé 2014, Inpes

Usages réguliers des substances psychoactives

MÉTHODO

En France, l'influence de la zone d'habitation portant sur la différence des profils des consommateurs est rarement abordée. Les enquêtes nationales ESCAPAD et Baromètre santé offrent aussi la possibilité d'étudier les niveaux de consommation selon différentes échelles territoriales. L'approche proposée ici est une comparaison des usages de produits psychoactifs selon le degré d'urbanisation du lieu de résidence des jeunes interrogés. A noter que le cadre de vie des adolescents ne se limite pas à leur seule commune de résidence (la scolarisation est notamment un facteur de mobilité, de rencontre). Les communes rurales et les grandes agglomérations présentent des logiques de consommation différentes à mettre en lien notamment avec des conditions socio-économiques qui peuvent être opposées.

USAGES RÉGULIERS EN MILIEUX RURAUX ET URBAINS EN FRANCE

Les différences de consommation entre le milieu urbain et le milieu rural ne sont pas disponibles en Bretagne.

Les jeunes des communes rurales plus concernés par l'usage régulier d'alcool

Les zones urbaines et rurales se différencient en termes d'usage d'alcool chez les jeunes. Ceux résidant dans des communes rurales déclarent consommer plus régulièrement de l'alcool, que ce soit à 17 ans ou dans la tranche d'âge des 18-25 ans.

L'usage quotidien de tabac à 17 ans est relativement homogène entre les territoires urbains et ruraux, à l'exception de l'agglomération parisienne qui se caractérise par un niveau de tabagisme plus faible. Parmi les jeunes adultes de 18-25 ans, le tabagisme quotidien est plus répandu dans les zones rurales et les petites agglomérations que dans les grandes agglomérations.

Concernant la consommation régulière de cannabis, les communes rurales enregistrent des niveaux d'usage régulier de cannabis moins élevés que les grandes agglomérations.

REPÈRES

USAGE DES PRINCIPALES DROGUES ILLICITES SELON LE MILIEU

Les observations menées dans le cadre du dispositif TREND mettent en évidence les problématiques liées au développement de l'usage de drogues dans les zones rurales et péri-urbaines.

Une investigation spécifique conduite notamment sur le site de Rennes entre 2012 et 2014 a permis de préciser les populations concernées :

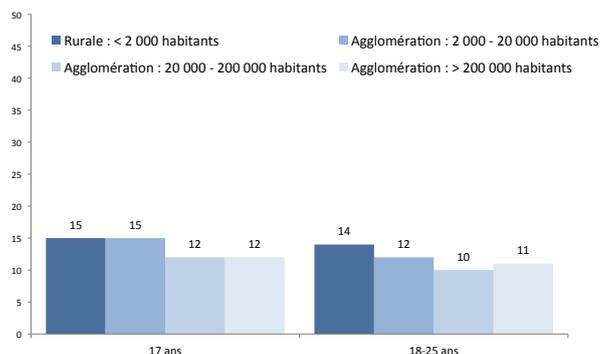
- Le premier groupe est plutôt composé de « néoruraux », en provenance des grands centres urbains. Ils se sont installés dans les campagnes environnant les métropoles afin d'échapper à des situations de grande précarité sociale. Il s'agit de personnes inscrites dans des consommations de drogues importantes (amphétamines, opiacés) et appartenant fréquemment à la sous-culture alternative techno.
- Le second groupe est composé d'« urbains », peu qualifiés et à la recherche d'emplois saisonniers en zone rurale, aux consommations de drogues plus occasionnelles. Ils côtoient d'autres usagers, eux aussi consommateurs de drogues illicites, issus directement de la ruralité.

Source : Rapport national 2016 de l'OFDT transmis à l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) : principales évolutions du phénomène des drogues et des toxicomanies en France.

EN SAVOIR +

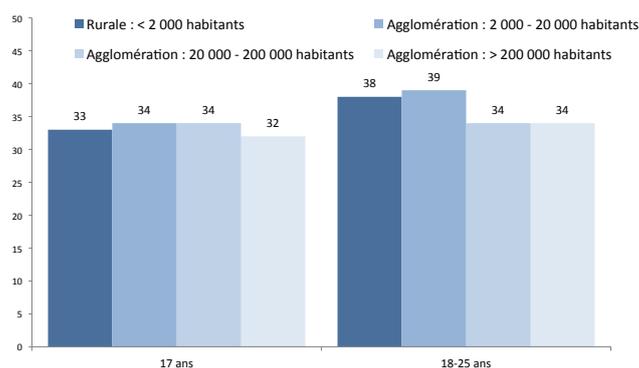
■ **Jeunes et addictions - Chapitre « Urbanisation des territoires et disparités sociales »** - Thibault Gauduchon, Michel Gandilhon, Stanislas Spilka - OFDT - Décembre 2016.

1 Usage régulier d'alcool en milieu urbain et rural (%)



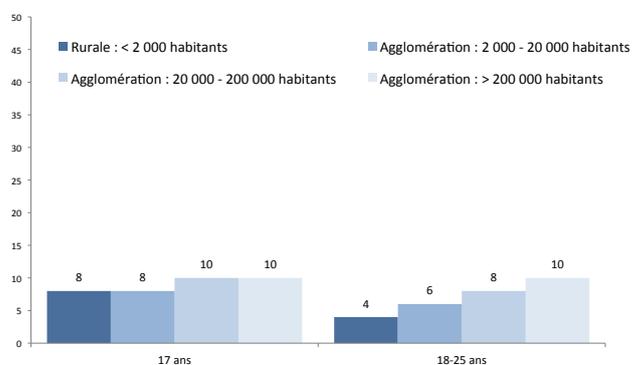
Sources : ESCAPAD 2014 (OFDT), Baromètre santé 2014 (Inpes).

2 Tabagisme quotidien en milieu urbain et rural (%)



Sources : ESCAPAD 2014 (OFDT), Baromètre santé 2014 (Inpes).

3 Usage régulier de cannabis en milieu urbain et rural (%)



Sources : ESCAPAD 2014 (OFDT), Baromètre santé 2014 (Inpes).

Usages réguliers des substances psychoactives

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les indicateurs utilisés pour le suivi des consommations régulières chez les jeunes à 17 ans (enquête ESCAPAD) sont les suivants :

- Usage régulier ou quotidien de tabac : au moins une cigarette par jour au cours des trente derniers jours précédant l'enquête ;
- Usage régulier d'alcool ou de cannabis : au moins 10 usages au cours des trente derniers jours précédant l'enquête ;
- Alcoolisation ponctuelle importante répétée (API 3) : consommation de plus de 5 verres en une seule occasion au moins 3 fois au cours des trente derniers jours.

USAGES RÉGULIERS CHEZ LES JEUNES À 17 ANS : ÉVOLUTION EN BRETAGNE ET EN FRANCE



Hausse de l'usage régulier d'alcool en 2014 qui accentue l'écart entre la Bretagne et la moyenne française

En 2014, les jeunes bretons de 17 ans sont plus nombreux que les jeunes français du même âge à déclarer une consommation d'alcool récente (au moins une fois au cours des 30 derniers jours) : respectivement 84 % contre 72 %.

D'autre part, en 2014, quel que soit le sexe, les niveaux de consommation régulière d'alcool à 17 ans sont significativement supérieurs en Bretagne et concernent 1 jeune sur 6 (17 %) dans la région contre 12 % en France. Depuis 2011, la situation se dégrade, particulièrement chez les garçons et plus nettement dans la région qu'en France : le niveau de consommation régulière d'alcool concerne 24 % des garçons et 10% des filles en Bretagne contre respectivement 18 % et 7 % en France (figure 1).

Des consommations ponctuelles intensives en forte augmentation et plus répandues chez les jeunes bretons

A l'instar des ivresses régulières, les consommations d'alcool ponctuelles importantes sont également beaucoup plus fréquentes dans la région.

En 2014 en Bretagne, 71 % des garçons et 59 % des filles de 17 ans déclarent qu'il leur arrive de consommer plus de 5 verres d'alcool en une seule occasion au moins une fois par mois alors qu'en France, ils sont respectivement 55 % et 43 %.

De même, la répétition de ces pratiques (au moins 3 fois dans le mois) est nettement plus fréquente en Bretagne et concerne en 2014 respectivement 47 % des garçons et 27 % des filles contre 28 % et 15 % au niveau national (figure 2).



Le tabagisme quotidien à 17 ans se stabilise en 2014

En 2014, en Bretagne comme en France, le tabagisme quotidien reste stable par rapport à 2011. 37 % des jeunes bretons de 17 ans fument tous les jours contre 32 % des Français du même âge. Cette pratique est plus fréquente chez les garçons (39 %) que chez les filles (34 %) (figure 3).

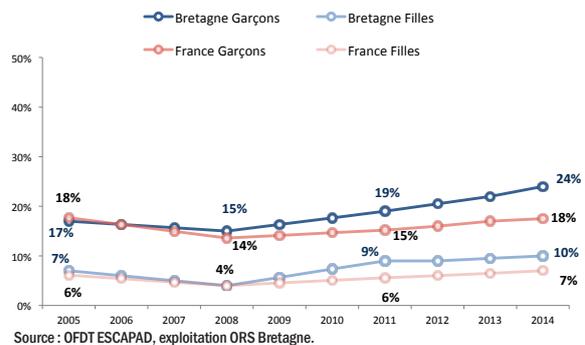


L'usage régulier de cannabis en augmentation

En 2014, si les jeunes bretons de 17 ans apparaissent un peu plus nombreux que les jeunes français du même âge à avoir fumé du cannabis au moins une fois au cours des 30 derniers jours (respectivement 30 % contre 25 %), la proportion de consommateurs réguliers est poche en Bretagne et en France, 11 % des jeunes de 17 ans déclarant avoir consommé au moins dix fois du cannabis au cours du dernier mois en Bretagne contre 9 % en France (figure 4).

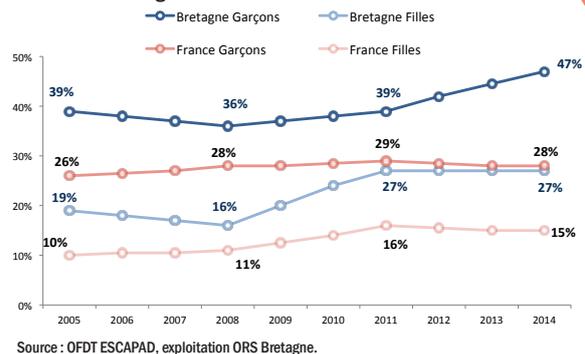
En Bretagne comme en France, la prédominance masculine s'observe pour toutes les fréquences d'usage déclarées de cannabis. En outre, plus les consommations de cannabis sont fréquentes, plus la prédominance masculine s'accroît.

1 Évolution de la consommation régulière d'alcool à 17 ans selon le sexe en Bretagne et en France



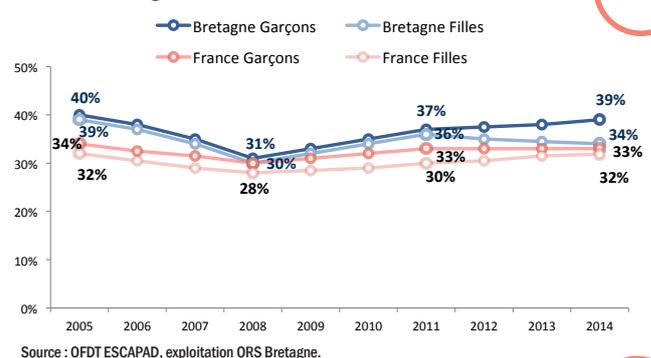
10 fois ou + dans le mois

2 Évolution des alcoolisations ponctuelles importantes (API) répétées (au moins 3 dans le mois) à 17 ans selon le sexe en Bretagne et en France



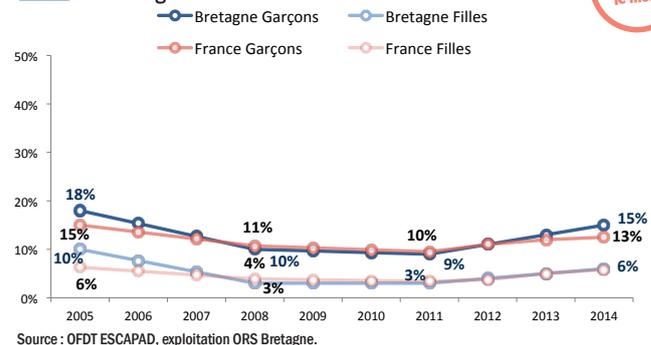
+ de 5 verres en 1 seule occasion au -3 fois dans le mois

3 Évolution de la prévalence du tabagisme quotidien à 17 ans en Bretagne et en France



Quotidien

4 Usage régulier de cannabis à 17 ans selon le sexe en Bretagne et en France



10 fois ou + dans le mois

Usages réguliers des substances psychoactives

USAGES RÉGULIERS CHEZ LES COLLÉGIENS EN BRETAGNE EN 2017

La consommation quotidienne de tabac (au cours du mois) concerne 1 % des élèves de 5^e et de 4^e, et 5 % des élèves de 3^e. 1 % des collégiens en classes de 5^e et de 4^e a déclaré avoir consommé de l'alcool au moins dix fois dans le dernier mois.

Cette proportion atteint 4 % en classe de 3^e. Aucun élève de 4^e ne consomme régulièrement du cannabis* (au moins dix fois dans le dernier mois), contre 1 % des élèves de 3^e.

Source : La santé des jeunes scolarisés en Bretagne en 2017 - Observatoire Régional de Santé de Bretagne, 2017.
* Élèves des classes de 5^e non interrogés au sujet du cannabis.

USAGES RÉGULIERS CHEZ LES LYCÉENS ET APPRENTIS EN BRETAGNE

Alcool : usage régulier



Un quart des lycéens de la filière professionnelle consomment régulièrement de l'alcool...

Globalement, 19 % des lycéens bretons âgés de 16 à 19 ans déclarent consommer de l'alcool au moins dix fois dans le mois, soit nettement plus que leurs homologues Français (15 %). En Bretagne, les garçons sont plus concernés que les filles (23 % contre 15 %), de même qu'en France (20 % contre 10 %).

L'usage régulier d'alcool concerne davantage la filière professionnelle (26 %) que la filière générale et technologique (17 %). Il est le plus fréquent en terminale professionnelle, avec plus d'un tiers des élèves concernés (figure 1).

...ainsi que près de 4 apprentis sur 10

Globalement, 39 % des apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans déclarent consommer de l'alcool au moins dix fois dans le mois, soit près de deux fois plus que les lycéens du même âge. En Bretagne, les garçons sont nettement plus concernés que les filles (44 % contre 23 %).

L'usage régulier d'alcool est un comportement qui se développe avec l'avancée dans les niveaux d'apprentissage : il concerne deux fois plus de jeunes en niveau III (BTS, DUT) qu'en niveau V (CAP, BEP ou mention complémentaire) (figure 1).

Alcool : Alcoolisation ponctuelle importante répétée



Des épisodes d'alcoolisation ponctuelle répétée qui concernent plus d'un tiers des lycéens de la filière professionnelle ...

Globalement, la consommation importante d'alcool concerne près d'un quart des lycéens. Ce comportement est nettement plus fréquent en Bretagne, qu'en France (25 % contre 16 %), sans différence significative entre garçons et filles dans la région.

En Bretagne, ce type d'usages est plus fréquent dans la filière professionnelle (36 %) que dans la filière générale et technologique (21 %), avec deux fois plus d'élèves concernés en classe de première (41 % contre 21 %) (figure 2).

... et plus de la moitié des apprentis

Chez les apprentis, ces consommations concernent plus de la moitié d'entre eux, soit plus de deux fois plus que les lycéens du même âge (figure 2). Ce comportement est nettement plus fréquent chez les garçons (58 %) que chez les filles (35 %), et dans les niveaux III et IV d'apprentissage.

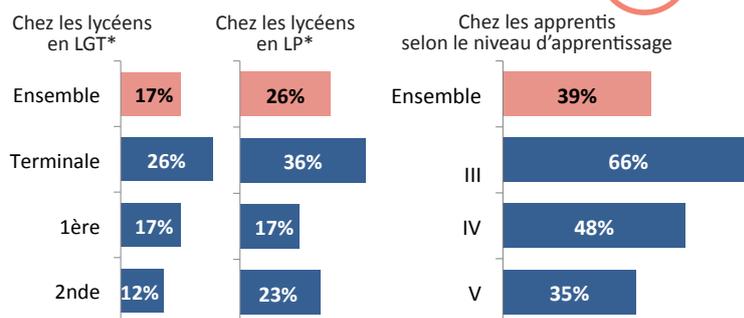
MÉTHODO

COMPARAISONS AVEC L'ENQUÊTE « ESPAD 2015 » (LYCÉENS) ET L'ENQUÊTE « APPRENTIS 2015 »

Pour les données relatives aux usages réguliers de produits psychoactifs chez les jeunes, la population des lycéens âgés de 16 à 19 ans a été comparée à celle des apprentis bretons du même âge.

1 Usage régulier d'alcool chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau

10 fois ou + dans le mois

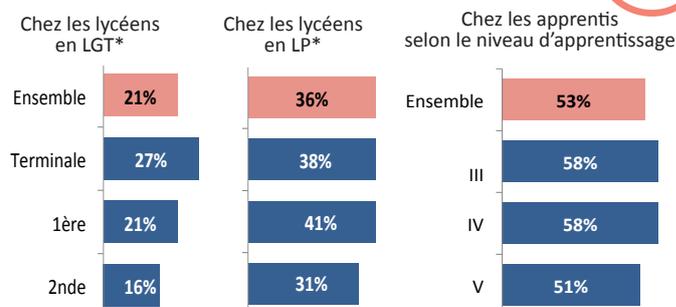


Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne.
*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

Source : Santé des apprentis.e.s 2015 - exploitation ORS Bretagne.

2 Alcoolisation ponctuelle importante répétée (API 3) chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau

+ de 5 verres en 1 seule occasion au -3 fois dans le mois



Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne.
*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

Source : Santé des apprentis.e.s 2015 - exploitation ORS Bretagne.

Usages réguliers des substances psychoactives

USAGES RÉGULIERS CHEZ LES LYCÉENS ET APPRENTIS EN BRETAGNE

Tabac



Plus de 4 lycéens sur 10 de la filière professionnelle fument du tabac quotidiennement...

Globalement, 25 % des lycéens bretons âgés de 16 à 19 ans déclarent fumer du tabac tous les jours, proportion proche de celle observée au niveau national (23 %). Les filles sont plus concernées que les garçons en Bretagne (respectivement 28 % contre 22 %) comme en France (24 % contre 22 %).

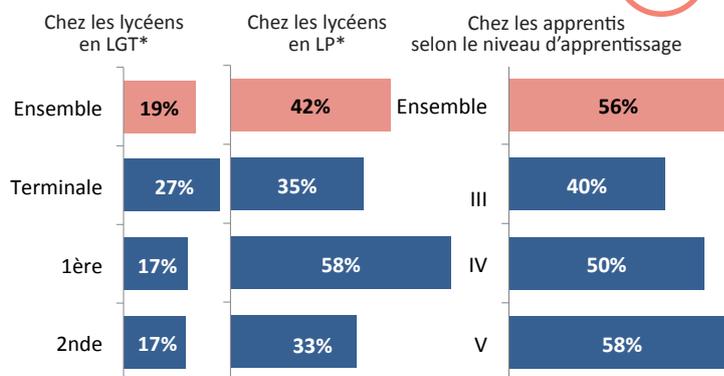
En Bretagne, la différence est notable entre la filière professionnelle (42 % de fumeurs quotidiens) et la filière générale et technologique (19 %). La prévalence du tabagisme quotidien est la plus élevée en classe de première professionnelle, avec près de 6 élèves sur 10 concernés (figure 1).

... et plus de la moitié des apprentis

56 % des apprentis de 16-19 ans sont fumeurs quotidiens, sans différence selon le sexe. La prévalence du tabagisme quotidien est inversement corrélée avec le niveau d'apprentissage (figure 1).

1 Tabac quotidien chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau

Quotidien



Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne.
*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

Source : Santé des apprentis.e.s 2015 - exploitation ORS Bretagne.

Cannabis



Un lycéen sur quinze consomme régulièrement du cannabis ...

Globalement, 7 % des lycéens bretons âgés de 16 à 19 ans déclarent consommer du cannabis dix fois ou plus dans le mois, soit autant que leurs homologues Français (7 %). Les garçons sont plus concernés que les filles en Bretagne (respectivement 9 % contre 6 %) comme en France (10 % contre 5 %).

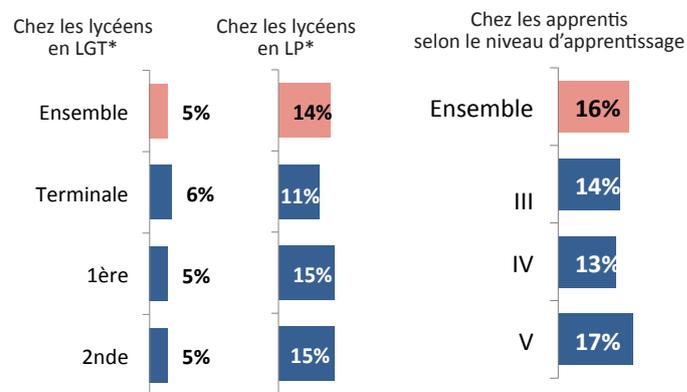
La prévalence de l'usage de cannabis régulier est nettement plus élevée en Bretagne dans la filière professionnelle que dans la filière générale et technologique (14 % contre 5 %). L'écart est particulièrement marqué en classes de seconde et première avec une consommation trois fois plus fréquente (figure 2).

...ainsi qu'un apprenti sur six

Environ 16 % des apprentis consomment régulièrement du cannabis (au moins dix fois dans le mois), sans différence significative entre les garçons et les filles (16 % contre 13 %). L'usage régulier de cannabis varie selon le niveau d'apprentissage (figure 2).

2 Usage régulier de cannabis (10 fois ou plus dans le mois) chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau

10 fois ou + dans le mois



Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne.
*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

Source : Santé des apprentis.e.s 2015 - exploitation ORS Bretagne.

MÉTHODO

■ L'ENQUÊTE ESPAD 2015, organisée sous l'égide de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT), permet de mieux comprendre les habitudes de consommations de substances psychoactives des lycéens.

■ L'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ DES APPRENTIS EN BRETAGNE EN 2015, aborde les conditions de vie et d'apprentissage des apprentis bretons, leur santé physique et psychique, leurs comportements et consommations.

Résultats disponibles sur le site de l'ORS Bretagne - Plaquette La Santé des Apprentis en Bretagne.

■ LES NIVEAUX D'APPRENTISSAGE :

- Niveau III : sorties avec un diplôme bac+2 (BTS, DUT)
- Niveau IV : sorties des classes terminales ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III (bac, brevet professionnel)
- Niveau V : sorties de l'année terminale des seconds cycles courts professionnels (CAP, BEP ou mention complémentaire).

Usages préoccupants des substances psychoactives

USAGES PRÉOCCUPANTS EN POPULATION GÉNÉRALE

Situation en France en 2014 et évolution depuis 2010

Hausse des ivresses régulières parmi les jeunes femmes

Selon les données du Baromètre santé 2014 de l'Inpes, 4 % des **15-75 ans** ont déclaré avoir connu au moins 10 épisodes d'ivresse au cours de l'année écoulée. La fréquence de ces ivresses régulières est en hausse (3 % en 2010), tout particulièrement parmi les femmes (de 0,9 % à 1,6 %).

Par ailleurs, 5 % des 15-75 ans ont déclaré une alcoolisation ponctuelle importante (API) toutes les semaines, sans évolution notable depuis 2010.

Parmi les **18-25 ans**, les ivresses régulières (11 % en 2010 ; 14 % en 2014) apparaissent en hausse. Plus d'un jeune sur 10 (11 %) a déclaré une API toutes les semaines, proportion stable par rapport à 2010.

2 % des Français consomment du cannabis tous les jours

En 2014, l'usage quotidien de cannabis concerne 2 % des 18-64 ans (2 % des hommes et 1 % des femmes). Ce comportement est plus fréquent chez les 18-25 ans (4 % d'entre eux) puis chez les 26-34 ans (3 %), et moindre entre 35 ans et 54 ans (1 %).

L'association alcool / tabac est la plus courante

Selon les données du Baromètre santé 2014, la polyconsommation régulière concerne 9 % de la population (figure 1). Elle atteint son niveau maximal parmi les 18-25 ans (13,2 % d'entre eux), qui se révèle être l'une des tranches d'âges les plus consommatrices de tabac et de cannabis.

La polyconsommation régulière des trois produits tabac-alcool-cannabis est rare, elle concerne 1,8 % des hommes et 0,3 % des femmes âgés de 18-64 ans. Elle culmine chez les 26-34 ans sans pour autant dépasser 2 % des individus de cette tranche d'âge.

La principale association de produits rassemble alcool et tabac. Elle concerne 6,2 % de la population, et il s'agit à partir de 35 ans, d'une pratique nettement majoritaire, parmi les polyconsommateurs. À l'inverse, les polyconsommations incluant le cannabis se raréfient au-delà de 35 ans.

La nature de la polyconsommation évolue peu, sauf pour l'association alcool-tabac-cannabis qui est en hausse

La polyconsommation régulière était de 8,3 % en 2010 chez les 15-64 ans, l'association alcool-tabac étant la plus répandue (6,3 %), devant le cumul tabac-cannabis (1,3 %), et alcool-tabac-cannabis (0,7 %), cette dernière apparaissant plus fréquente en 2014. En 2014, la nature des polyconsommations évolue peu : de même qu'en 2010, elle est surtout due aux associations alcool-tabac et tabac-cannabis parmi les jeunes, et à partir de 25 ans, la consommation alcool-tabac domine largement à tous les âges de la vie.

REPÈRES

UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE S'AGISSANT DES FEMMES ENCEINTES

Les données du Baromètre santé 2010 concernant la consommation d'alcool dans la population des femmes enceintes montraient que 32 % des femmes enceintes continuaient de boire de façon occasionnelle pendant cette période.

La France est le pays en Europe où les femmes enceintes fument le plus. Selon les données du Baromètre Santé 2010, 24 % d'entre elles fumaient quotidiennement au cours de leur grossesse.

D'après les chiffres des dernières recommandations de l'HAS, 80 % des femmes sevrées durant la grossesse reprennent leur consommation tabagique dans l'année qui suit l'accouchement. 30 % d'entre elles reprennent la cigarette immédiatement après la naissance*.

* HAS, Haute Autorité de Santé. Recommandations de bonne pratique : arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence en premier recours - octobre 2014.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les indicateurs utilisés pour le suivi des consommations préoccupantes en population générale sont les suivants :

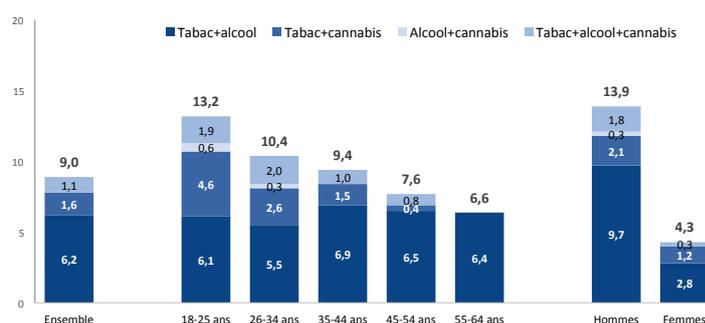
- **Ivresses régulières** : au moins 10 dans l'année ;
- **Alcoolisation ponctuelle importante (API)** : consommation de plus de 5 verres en une seule occasion, au moins une fois par mois ou par semaine ;
- **Usage quotidien de cannabis** : au moins 30 usages au cours des trente derniers jours précédant l'enquête ;
- **Polyconsommation régulière** : consommation régulière* d'au moins deux substances psychoactives parmi alcool, cannabis et tabac. La combinaison de ces substances n'implique pas forcément une consommation concomitante.

* Déclarer un usage régulier (10 fois ou plus au cours du dernier mois pour l'alcool et le cannabis et un usage quotidien pour le tabac).

EN SAVOIR +

Voir liste des publications nationales et régionales sur cette thématique en page 25.

1 Type de polyconsommation régulière d'alcool, de tabac et de cannabis suivant l'âge et le sexe parmi les 18-64 ans (en %) en 2014



Source : OFDT ESCAPAD, exploitation ORS Bretagne.

MÉTHODO

Les données nationales sur la consommation d'alcool chez les femmes enceintes en 2014 ne sont pas disponibles. De même, il n'y a pas de données régionales disponibles sur la consommation d'alcool et de tabac chez les femmes enceintes en Bretagne.

Usages préoccupants des substances psychoactives

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les indicateurs utilisés pour le suivi des consommations préoccupantes chez les jeunes de 17 ans (enquête Escapad) sont les suivants :

- Ivresses régulières : au moins 10 fois dans l'année.
- Usage intensif de tabac : au moins 10 cigarettes par jour.
- Alcoolisation ponctuelle importante régulière (API 10) : consommation de plus de 5 verres en une seule occasion au moins 10 fois au cours des trente derniers jours.
- Usage quotidien de cannabis : au moins 30 usages au cours des trente derniers jours précédant l'enquête.
- Polyconsommation régulière : consommation régulière* d'au moins deux substances psychoactives parmi alcool, cannabis et tabac. La combinaison de ces substances n'implique pas forcément une consommation concomitante.

* Déclarer un usage régulier (10 fois ou plus au cours du dernier mois pour l'alcool et le cannabis et un usage quotidien pour le tabac).

USAGES PRÉOCCUPANTS CHEZ LES JEUNES À 17 ANS : ÉVOLUTION EN BRETAGNE ET EN FRANCE

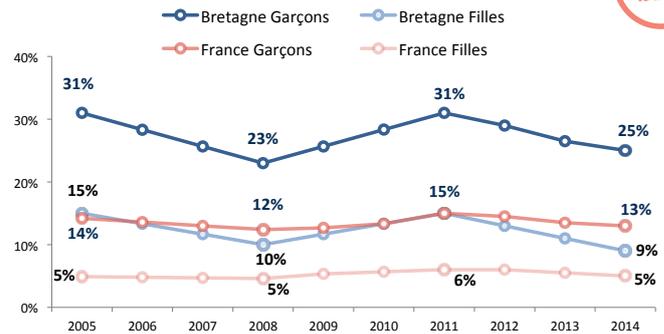
Ivresse alcoolique



L'ivresse régulière : une pratique deux fois plus fréquente en Bretagne qu'en France, mais en baisse en 2014

En 2014, en Bretagne, 25 % garçons et 9 % des filles de 17 ans déclarent avoir été ivres au moins dix fois au cours de l'année alors qu'en France, ils ne sont respectivement que 13 % et 5 % (figure 1). Après une hausse du niveau de l'ivresse régulière en 2011, la situation s'améliore en 2014, particulièrement en Bretagne où la diminution a été nettement plus importante qu'en France. La prévalence des ivresses régulières retrouve le niveau atteint en 2008 dans la région comme au niveau national.

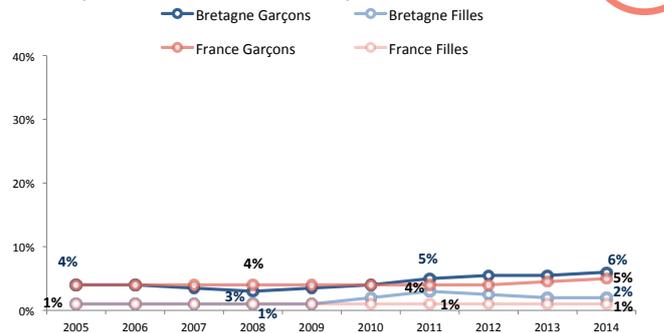
1 Évolution de l'ivresse régulière à 17 ans selon le sexe en Bretagne et en France



Source : ESCAPAD, OFDT - exploitation ORS Bretagne.

10 fois ou + dans le mois

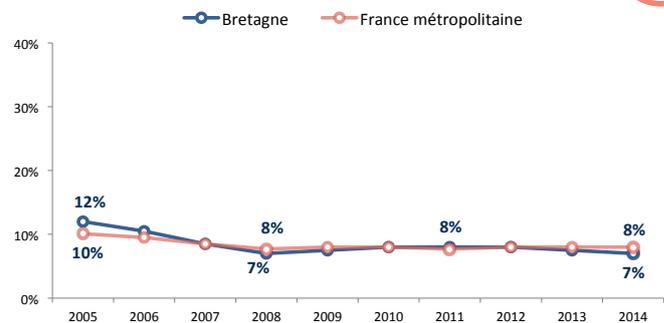
2 Évolution des alcoolisations ponctuelles intensives à 17 ans selon le sexe en Bretagne et en France (au moins 10 fois dans le mois)



Source : ESCAPAD, OFDT - exploitation ORS Bretagne.

+ de 5 verres en 1 seule occasion au - 10 fois dans le mois

3 Évolution de l'usage intensif de tabac (>10 cigarettes par jour) à 17 ans en Bretagne et en France



Source : ESCAPAD, OFDT - exploitation ORS Bretagne.

Au moins 10 cigarettes par jour

Des alcoolisations ponctuelles intensives en augmentation chez les garçons et en baisse chez les filles

Bien que moins fréquentes que les ivresses régulières, les alcoolisations intensives d'alcool régulières (au moins dix fois dans le mois) touchent 6 % des garçons et 2 % des filles à 17 ans dans la région et respectivement 5 % et 1 % en France (figure 2). Entre 2011 et 2014, la fréquence des alcoolisations ponctuelles intensives a augmenté en Bretagne chez les garçons, alors qu'elle a diminué chez les filles.

Tabac



L'usage intensif de tabac à 17 ans proche en Bretagne et en France

Les niveaux d'usage intensif de tabac (plus de dix cigarettes par jour) sont proches en Bretagne et en France et concernent un peu moins d'un jeune de 17 ans sur 10 en 2014, cet usage étant plus souvent un comportement masculin que féminin (10 % des garçons contre 4 % des filles en Bretagne respectivement 9 % et 6 % en France) (figure 3).

Cannabis



L'usage quotidien de cannabis en hausse en 2014

Si l'usage quotidien de cannabis était stable entre 2008 et 2011 chez les garçons comme chez les filles, en 2014, la consommation quotidienne à 17 ans est en hausse (5 % contre 3 % en 2011) et concerne plus fréquemment les garçons (8 %) que les filles (2 %).

USAGES PRÉOCCUPANTS CHEZ LES COLLÉGIENS EN BRETAGNE EN 2017

Au collège, les usages préoccupants sont rares. Concernant l'usage intensif de cigarettes, 1 % des élèves de 3^e fume plus de 10 cigarettes par jour. De plus, 1 % des élèves dans ce même niveau déclare s'enivrer au moins 10 fois dans l'année.

La consommation quotidienne de cannabis* est quasi nulle.

Source : La santé des jeunes scolarisés en Bretagne en 2017 - Observatoire Régional de Santé de Bretagne, 2017.
* Élèves des classes de 5^e non interrogés au sujet du cannabis.

Usages préoccupants des substances psychoactives

USAGES PRÉOCCUPANTS CHEZ LES LYCÉENS ET APPRENTIS EN BRETAGNE

Alcool



Ivresses alcooliques régulières

Près d'un lycéen sur 10 a été ivre au moins dix fois dans l'année...

Globalement, 9 % des lycéens bretons âgés de 16 à 19 ans déclarent avoir été ivres au moins dix fois dans l'année, soit près de deux fois plus que leurs homologues français (5 %). En Bretagne, les garçons sont plus concernés que les filles (11 % contre 7 %), de même qu'en France (8 % contre 3 %). Au final, la Bretagne est plus concernée qu'en moyenne nationale pour les garçons comme pour les filles.

L'ivresse régulière est plus fréquente dans la filière professionnelle (13 %) que dans la filière générale et technologique (8 %), particulièrement en classe de première professionnelle avec 22 % des élèves concernés (figure 1).

...et près de 2 apprentis sur 10

Globalement, 19 % des apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans déclarent des ivresses régulières, soit deux fois plus que les lycéens du même âge. En Bretagne, les garçons sont nettement plus concernés que les filles (22 % contre 7 %).

Ce comportement se développe avec l'avancée dans les niveaux d'apprentissage : il concerne deux fois plus de jeunes en niveau III (BTS, DUT) qu'en niveau V (CAP, BEP ou mention complémentaire) (figure 1).

Alcoolisation ponctuelle importante régulière

L'API 10 : une conduite rare au lycée...

En Bretagne comme en France, 3 % des lycéens de 16-19 ans déclarent qu'il leur est arrivé de boire 5 verres ou plus en une seule occasion au moins dix fois au cours du dernier mois (figure 2).

En Bretagne, l'API 10 est autant le fait des garçons que des filles, ce qui n'est pas le cas en France (respectivement 4 % des garçons et 1 % des filles).

En Bretagne, les alcoolisations ponctuelles importantes sont comparables dans la filière professionnelle (4 %) et dans la filière générale et technologique (3 %), contrairement à la France, où la prévalence est plus élevée dans la filière professionnelle (4 % contre 2 %).

.... mais qui concerne près d'un quart des apprentis

En Bretagne, 22 % des apprentis déclarent des alcoolisations ponctuelles importantes régulières, soit sept fois plus que les lycéens du même âge (figure 2). Ce comportement est nettement plus fréquent chez les garçons (25 %) que chez les filles (9 %), et dans les niveaux III et IV d'apprentissage.

Tabac



Le tabac intensif concerne peu de lycéens...

Globalement, 6 % des lycéens bretons âgés de 16 à 19 ans déclarent fumer plus de 10 cigarettes quotidiennement, soit autant que leurs homologues Français (5 %). Les garçons sont autant concernés que les filles en Bretagne (respectivement 5 % contre 6 %) comme en France (4 % contre 5 %).

La prévalence de l'usage intensif de tabac est nettement plus élevée en Bretagne dans la filière professionnelle que dans la filière générale et technologique (12 % contre 3 %), comme en France (9 % contre 3 %) (figure 3).

...mais plus d'un apprenti sur cinq est un fumeur intensif

L'usage intensif de tabac concerne 21 % des apprentis et cet usage est un comportement aussi bien masculin que féminin. La proportion des apprentis concernés diminue avec la progression du niveau d'apprentissage (figure 3).

MÉTHODO

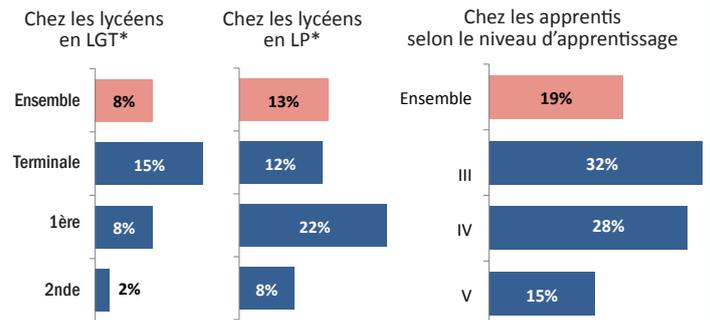
COMPARAISONS AVEC L'ENQUÊTE « ESPAD 2015 » (LYCÉENS) ET L'ENQUÊTE « APPRENTIS 2015 »

Pour les données relatives aux usages préoccupants de produits psychoactifs chez les jeunes, la population des lycéens âgés de 16 à 19 ans a été comparée à celle des apprentis bretons du même âge.

Cf Méthodologie des enquêtes ESPAD et apprentis page 34.

1 Fréquence de l'ivresse régulière (au moins 10 fois dans l'année) chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau

10 fois ou + dans l'année



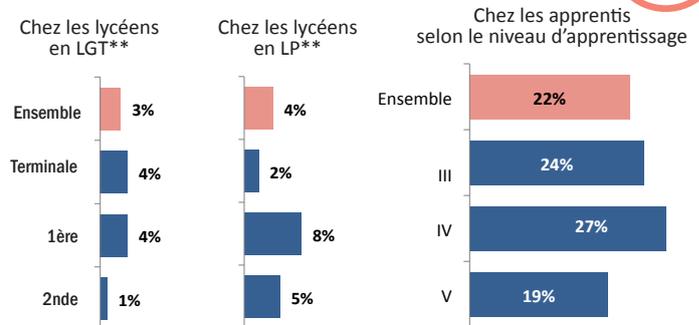
Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne.

Source : Santé des apprentis.e.s 2015, exploitation ORS Bretagne.

*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

2 Alcoolisation ponctuelle importante régulières (API)* chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau

+ de 5 verres en 1 seule occasion au -10 fois dans le mois



Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne.

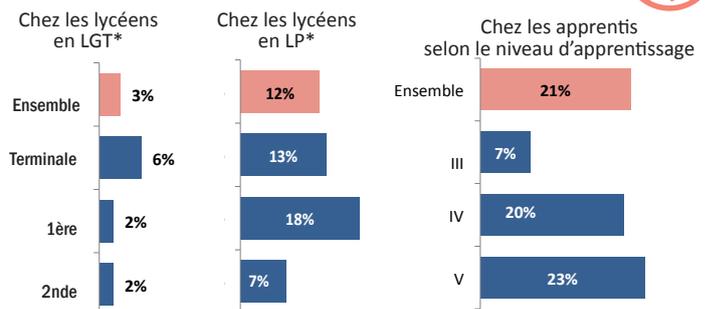
Source : Santé des apprentis.e.s 2015, exploitation ORS Bretagne.

* Consommation de plus de 5 verres en une seule occasion au moins 10 fois au cours des trente derniers jours

**LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

3 Tabac intensif (>10 cigarettes/jour) chez les lycéens et les apprentis bretons âgés de 16 à 19 ans selon le niveau

Au moins 10 cigarettes par jour



Source : ESPAD 2015, OFDT - exploitation ORS Bretagne.

Source : Santé des apprentis.e.s 2015, exploitation ORS Bretagne.

*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

NB : Les données relatives à l'usage quotidien de cannabis (au moins 30 usages au cours des trente derniers jours précédant l'enquête) ne sont pas disponibles dans les deux enquêtes.

Usages préoccupants des substances psychoactives

Polyconsommations régulières



La polyconsommation régulière : plus d'un lycéen breton sur 10 concerné en filière professionnelle...

Selon l'enquête ESPAD 2015, globalement, la polyconsommation régulière concerne près de 12 % des lycéens âgés de 16 à 19 ans, soit une proportion proche de celle observée en France (11 %), sans différence significative entre les Bretons et les Bretonnes (13 % contre 10 %).

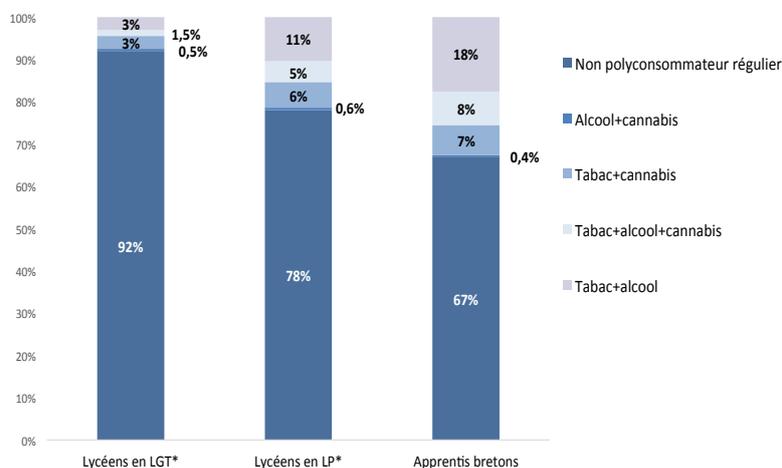
En Bretagne, la polyconsommation régulière est proche selon la classe fréquentée, contrairement à la France, où la consommation augmente avec l'avancée dans les niveaux.

En Bretagne, la polyconsommation concerne presque trois fois plus souvent les lycéens de la filière professionnelle (22 %) que ceux de la filière générale et technologique (8 %).

Alors qu'il n'existe pas de différence notable entre les lycéens bretons de la filière générale et technologique (8 %) avec leurs homologues français (10 %), en revanche, les lycéens bretons de la filière professionnelle (22 %) sont plus concernés que leurs homologues français (14 %).

Dans la filière professionnelle, l'association alcool-tabac est la plus fréquente et concerne 11 % des lycéens, devant les associations tabac-cannabis (6 %) et alcool-tabac-cannabis (5 %) (figure 1).

1 Structure de la polyconsommation régulière chez les lycéens et apprentis âgés de 16 à 19 ans (en %) en Bretagne



Sources : ESPAD 2015, OFDT, Santé des apprentis 2015 - exploitation ORS Bretagne.
*LGT : Lycée général et technologique, LP : Lycée professionnel

... ainsi qu'un tiers des apprentis bretons

Selon l'enquête Apprentis 2015, la polyconsommation régulière concerne 33 % des apprentis de 16-19 ans, davantage les garçons que les filles (36 % contre 24 %), mais sans différence selon les niveaux d'apprentissage.

L'association alcool-tabac est la plus fréquente et concerne environ 18 % des apprentis puis viennent les associations alcool-tabac-cannabis (8 %) et tabac-cannabis (7 %). En dernier lieu, l'association alcool-cannabis (0,4%) est plus rare (la consommation de cannabis s'associant le plus souvent à une consommation de tabac).

“

Le concept d'addiction vient du latin « ad dicere » signifiant « dire à ». Au Moyen Âge, il s'agissait d'un terme juridique signifiant l'esclavage pour dette par le corps. Après être tombé en désuétude, ce terme a été réutilisé par les anglo-saxons pour parler de la toxicomanie. Puis, au cours de la deuxième partie du vingtième siècle, le concept d'addiction et de conduites addictives s'est étendu au-delà des comportements de consommation de substances à tous les comportements pouvant entraîner une dépendance.

Se développe depuis 20 ans une approche unitaire et globale des pathologies addictives, s'appuyant sur les similitudes entre les addictions comportementales (anorexie-boulimie, addiction sexuelle, addiction au sport, au travail, jeu pathologique, etc.) et les addictions aux substances psychoactives (SPA) :

- Un parcours commun :

Deux périodes de vulnérabilité peuvent être décrites : l'adolescence ou le début de l'âge adulte, et la vieillesse : des conduites addictives peuvent émerger ou réapparaître chez les sujets de plus de 65 ans.

- Similitudes comportementales :

Impossibilité répétée de contrôler un comportement et poursuite d'un comportement malgré la connaissance de dommages associés comportement a la fonction de soulager une tension interne ou de produire une euphorie.

- Fonctionnement neuropsychologique commun :

Perturbations du système de motivation et de récompense, des systèmes de régulation des émotions et de l'inhibition des comportements.

Renforcement majeur de la valeur accordée à une SPA ou à un comportement, conduisant à une sur-motivation à perpétuer ce comportement et à une quasi-déconnexion des systèmes d'autocontrôle.

- Comorbidités addictives :

Le risque de développer une addiction est très élevé chez un sujet présentant ou ayant déjà présenté une ou des conduites addictives. Ainsi, la comorbidité la plus fréquente du jeu pathologique est l'usage de SPA. L'étude menée en 2010 en France retrouve une consommation de SPA nettement supérieure à la population générale chez les joueurs : 64% consomment quotidiennement du tabac, 50% ont un usage à risque d'alcool.

En 2013, le DSM 5 (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders) ou Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux de l'Association Américaine de Psychiatrie (APA, 2013) a validé la définition des troubles liés aux jeux de hasard et d'argent au sein d'une nouvelle catégorie appelée « addictions et troubles liés », regroupant ensemble les troubles de l'usage de substances et les addictions comportementales.

Ce rapprochement théorique a permis de structurer des prises en charge des addictions comportementales en s'appuyant sur les parentés thérapeutiques. Selon une perspective bio-psycho-sociale, nous proposons aux patients souffrant d'addictions comportementales des prises en charge thérapeutiques multifocales. La prise en charge des addictions comportementales et plus spécifiquement des joueurs de jeu de hasard et d'argent et de jeu vidéo, est structurée en Bretagne depuis 2014. Le PoSRAJ, est un réseau constitué de praticiens hospitaliers et de binômes assistant social/psychologue.

Les médicaments psychotropes sont encore réservés au traitement des comorbidités psychiatriques ou addictives, aucune molécule n'ayant à ce jour obtenu d'autorisation de mise sur le marché en France ou ailleurs dans l'indication « addiction comportementale ».



Point de vue

Les addictions comportementales

Docteur Morgane GUILLOU

Psychiatre PH CHU de Brest, Responsable du Pôle Spécialisé Régional sur les Addictions aux Jeux (PoSRAJ)

”

ZOOM SUR LES ADDICTIONS AUX JEUX EN BRETAGNE

Estimation du nombre total de joueurs en Bretagne

Il est traité ici du phénomène d'addictions aux jeux à la fois dans leur forme classique (jeux d'argent, jeux de hasard) et dans leurs formes récentes (addiction à Internet et aux jeux vidéos en ligne).

L'estimation du nombre de joueurs en Bretagne n'est pas aisée, tant les données de recensement sont diverses. En effet, la Française Des Jeux (FDJ) et le Pari Mutuel Urbain (PMU) se basent sur des données financières et sur des sondages pour estimer le nombre de joueurs.

En ce qui concerne les casinos, il est impossible de connaître le nombre de joueurs car les casinos ne raisonnent qu'en terme de chiffre d'affaires et d'entrées par jour.

Les résultats suivants sont une extrapolation régionale réalisée par l'association Douar Nevez à partir des prévalences calculées par l'Observatoire des Jeux et l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies au niveau national pour les jeux traditionnels.

Plus de 10 000 joueurs excessifs en Bretagne

La prévalence de joueurs excessifs est estimée à 0,5 % de la population âgée de 15 à 75 ans et celle des joueurs à risque modéré à 2,2 %, soit, en nombre d'individus bretons, 11 715 joueurs excessifs et 50 765 joueurs à risque modéré susceptibles de basculer dans le jeu excessif.

Si ces résultats ne sont que des estimations, ils permettent toutefois de constater qu'un nombre important de personnes ont une problématique de jeu excessif.

Il est à noter toutefois que la prévalence du jeu excessif est différente en fonction des types de jeux et des pratiques comme le montre l'enquête nationale e-Enjeu 2012¹ sur la pratique du jeu en ligne, qui est plus à risque que le jeu traditionnel (point de vente de la FDJ ou du PMU, casinos).

Cependant, la majorité des joueurs bretons joue de manière traditionnelle.

MÉTHODO

INDICE CANADIEN DU JEU EXCESSIF (ICJE)

« Au cours des douze derniers mois... »

- Avez-vous misé plus d'argent que vous pouviez vous permettre de perdre ?
- Avez-vous besoin de miser de plus en plus d'argent pour avoir la même excitation ?
- Avez-vous rejoué une autre journée pour récupérer l'argent que vous aviez perdu en jouant ?
- Avez-vous vendu quelque chose ou emprunté pour obtenir de l'argent pour jouer ?
- Avez-vous déjà senti que vous aviez peut-être un problème avec le jeu ?
- Le jeu a-t-il causé chez vous des problèmes de santé, y compris du stress ou de l'anxiété ?
- Des personnes ont-elles critiqué vos habitudes de jeu ou dit que vous aviez un problème avec le jeu ?
- Vos habitudes de jeu ont-elles causé des difficultés financières à vous ou à votre entourage ?
- Vous êtes-vous déjà senti coupable de vos habitudes de jeu ou de ce qui arrive quand vous jouez ?

Réponses et score associé (par question) :

- Jamais (0) ; - Parfois (1) ; - La plupart du temps (2) ; - Presque toujours (3).

Calcul du score (somme des scores des 9 questions).

Interprétation :

- Sans risque : 0 ;
- A faible risque : 1-2 ;
- A risque modéré : 3-7 ;
- Excessif : 8.

Joueur problématique : terme générique, fréquemment rencontré dans la littérature en langue anglaise (« problem gambling »), utilisé ici pour désigner un joueur rencontrant des difficultés liées à sa pratique.

L'ensemble des joueurs excessifs et à risque modéré au sens de l'ICJE est assimilé ici à la population des joueurs problématiques.

Joueur pathologique : joueur avec un diagnostic clinique attestant de son trouble (pour lequel les critères du DSM-IV font référence). Différentes échelles permettent d'approcher cette notion sans que le diagnostic puisse être formellement posé : un joueur excessif au sens de l'ICJE peut être qualifié de pathologique probable.

EN SAVOIR +

■ Etude nationale :

Costes et al., **Les jeux d'argent et de hasard en France en 2014**. Note de l'ODJ n° 6, avril 2015, 9 p.

■ Etude régionale :

Jeux d'argent et de hasard en Bretagne : état des lieux relatif à la prévention du jeu excessif - Douar Nevez (G. Jegousse et E. Le Clainche) et ARS Bretagne - Version non définitive du 4 mars 2016.

■ **A venir** : Synthèse issue de l'enquête régionale ESPAD 2015 de l'Observatoire Régional de Santé de Bretagne.

■ **Consommations de tabac, alcool, cannabis et autres drogues en France et en Europe, à 16 ans** - Synthèse issue du rapport européen ESPAD 2015 de l'EMCDDA Stanislas Spilka Olivier Le Nézet - Septembre 2016.

EN SAVOIR +

■ Costes, J.M., Pousset, M., Eroukmanoff, V., Le Nezet, O., Richard, J.B., Guignard, R., Beck, F. & Arwidson, P. (2011). **Les niveaux et pratiques des jeux de hasard et d'argent en 2010**, Tendances n° 77, OFDT, 8 p.

■ Costes J.-M., Eroukmanoff V., Richard J.-B., Tovar, M.-L. **Les jeux d'argent et de hasard en France en 2014**. Les notes de l'Observatoire des jeux, n° 6, 2015, 9 p.

■ Tovar M.-L., Costes J.-M., Eroukmanoff V. **Les jeux d'argent et de hasard sur Internet en France en 2012**. Tendances. Juin 2013, n° 85, 6 p.

¹ COSTES, TOVAR, EROUKMANOFF, enquête e-ENJEU, OFDT et ODJ, 2013.

Chez les lycéens bretons

L'enquête ESPAD 2015 renseigne pour la première fois sur les pratiques des adolescents et le temps passé sur Internet.

Un jeune Breton sur sept déclare avoir joué au moins une fois à un jeu d'argent et de hasard au cours des douze derniers mois...

Globalement, les jeunes Bretons sont plus joueurs que leurs homologues Français : 14,7 % d'entre eux déclarent avoir joué à ces jeux sur Internet ou ailleurs au cours des douze derniers mois, contre 12,3 % en France.

En Bretagne, les activités les plus pratiquées sont les jeux de loterie/grattage ailleurs que sur Internet (13 % des jeunes ayant joué), devant les paris sportifs ou sur des animaux hors Internet (11,4 %). Les supports de jeu traditionnels (point de vente de la FDJ ou du PMU, casinos) restent largement dominants.

A noter que la part des jeunes bretons ayant déclaré avoir joué sur Internet est significativement moins élevée en Bretagne (14,4 %) qu'en France (18 %).

...plus souvent les garçons

En Bretagne, les garçons déclarent plus fréquemment une activité de jeu au cours des douze derniers mois que les filles, que ce soit sur internet (19% contre 10%) ou en dehors d'Internet (29% contre 22%), mais leur pratique est moindre par rapport à celle des jeunes français.

...et les jeunes de la filière professionnelle pour ce type de jeux en ligne

La prévalence du jeu traditionnel (en dehors d'Internet) ne diffère pas selon les filières, ni les niveaux (seconde/première/terminale).

En revanche, les jeunes de la filière professionnelle sont proportionnellement plus nombreux (18 %) que ceux de la filière générale et technologique (13 %) à pratiquer les jeux d'argent et de hasard en ligne. Cette situation est similaire en France, avec des jeunes davantage concernés : 22 % des jeunes de la filière professionnelle déclarent avoir joué sur Internet au cours des douze derniers mois, contre 16 % pour ceux de la filière générale et technologique.

Parrallèlement, un garçon sur cinq joue tous les jours aux jeux vidéo en ligne

En Bretagne comme en France, la pratique des jeux vidéo sur internet apparaît comme le loisir le plus marqué par le genre : un garçon sur cinq y joue tous les jours contre seulement deux filles sur cent. Ce type de jeu est plus souvent déclaré en filière professionnelle (15 %) que dans la filière générale et technologique (10 %) (respectivement 11 % et 12 % en France).

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ DU PÔLE SPÉCIALISÉ RÉGIONAL DANS LES ADDICTIONS AUX JEUX (PoSRAJ)

Un Pôle Spécialisé Régional dans les Addictions aux Jeux, PoSRAJ, a été créé en Bretagne en avril 2014.

Ses missions sont :

- une mission de coordination pour mettre en place une ou des filières de soins identifiées,
- une mission d'expertise,
- une mission d'information et de communication,
- une mission de formation.

Le PoSRAJ n'ayant pas d'activité clinique, les personnes en difficulté avec leurs pratiques de jeux sont prises en charge dans les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les consultations hospitalières en addictologie.

Par ailleurs, une prise en charge plus spécifique peut-être proposée au CHU de Brest, de Rennes et au sein des trois CSAPA de Lorient, Morlaix et St Brieuc.

Les modalités d'accès et d'orientations vers les consultations du PoSRAJ sont variées : médecins de ville, mission locale, centres de soins spécialisés, éducateurs spécialisés, maisons des adolescents ou par le biais des Consultations Jeunes Consommateurs, ou de la propre initiative des patients.

En 2014¹, 2015 et 2016, au total, 462 patients ont été reçus par les professionnels du PoSRAJ au CHU de Brest, au CHGR de Rennes et dans les trois CSAPA concernés.

De plus, selon les rapports d'activité des CSAPA, le nombre de patients vus en 2014, 2015 et 2016 pour une problématique d'addictions aux jeux dans les autres CSAPA² de la région est estimé à 241. Ils représentent environ chaque année 0,5 % de la file active.

¹ A compter d'avril 2014 - Données transmises par le POSRAJ

² Quimper, Quimperlé, Fougères, Redon, Lannion, Saint-Malo et Vitré

ZOOM SUR LES ADDICTIONS AUX JEUX EN FRANCE

Une pratique en hausse en France ...

Selon les données des Baromètres santé 2010 et 2014, la proportion de Français (âgés de 15 à 75 ans) ayant pratiqué des jeux d'argent et de hasard au cours des douze derniers mois a très sensiblement augmenté, passant de 46,4 % en 2010 à 56,2 % en 2014.

Cette progression concerne un peu plus les femmes, les personnes les plus jeunes (15-17 ans) et les plus âgées (45-75 ans).

Les hommes déclarent plus fréquemment une activité de jeu au cours des douze derniers mois que les femmes (51 % contre 49 %).

Les activités les plus pratiquées sont les jeux de loterie (tirage ou grattage), très loin devant les paris hippiques ou sportifs, les jeux de casino et le poker. Les supports de jeux traditionnels (point de vente de la Française des Jeux, du PMU, casinos) restent largement dominants. Toutefois, le jeu en ligne concerne 7,3 % de l'ensemble des joueurs.

...mais des usages problématiques plutôt rares

L'Indice canadien du jeu excessif (ICJE) permet d'estimer le niveau de risque des joueurs sur des critères cliniques auto-évalués. Selon la terminologie associée à cette échelle (cf. encart page 42), la prévalence de jeu à risque modéré est à un niveau supérieur en 2014 (2,2 %) par rapport à celui de 2010 (0,9 %). La prévalence de jeu excessif, elle, est stable (0,5 %).

Les joueurs problématiques (joueurs excessifs ou à risque modéré) sont plutôt des hommes. Ils sont plus jeunes que l'ensemble des joueurs. Ils appartiennent à des milieux sociaux plus modestes et sont moins diplômés. Sur le plan professionnel, ils sont moins actifs que l'ensemble des joueurs : un joueur problématique sur trois est chômeur ou étudiant.

Malgré l'interdiction de l'offre à leur égard, un mineur sur trois a déjà pratiqué ce type de jeux

Un jeune mineur sur trois (32,9 %) déclare avoir joué au moins une fois à un jeu d'argent et de hasard au cours de l'année écoulée. Le jeu en ligne est pratiqué par 6,5 % des joueurs mineurs, proportion similaire à celle relevée pour l'ensemble des joueurs (7,3 %).

Chez les joueurs mineurs, les activités principalement pratiquées sont dans l'ordre décroissant : les jeux de grattage (66,5 %), les paris sportifs (31,7 %) et les jeux de tirage (22,4 %). Les autres jeux sont pratiqués par moins de 8 % des joueurs mineurs : autres jeux de cartes (7,6 %), poker (4,9 %).

Parmi les mineurs qui ont joué au moins une fois au cours de l'année écoulée, 11 % sont classés « problématique » (regroupant « risque modéré » et « excessif » selon l'ICJE). Cette proportion de joueurs « problématiques » parmi les joueurs mineurs est deux fois plus élevée que celle relevée chez les joueurs adultes et cette différence est significative.

REPÈRES

■ IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD EN FRANCE

Il n'existait jusqu'à ce jour aucune étude portant sur l'évaluation en France du coût économique et social des jeux d'argent et de hasard. Cette étude a été réalisée entre novembre 2012 et avril 2014 selon quatre axes :

- synthèse des connaissances existantes,
- choix d'une méthode pour préciser les hypothèses et faire des estimations,
- recensement des données disponibles,
- estimation des coûts et bénéfices engendrés par les jeux d'argent et de hasard.

L'étude met en exergue la nécessité de produire certaines données via des études futures.

Source : Première évaluation de l'impact socio-économique des jeux d'argent et de hasard en France - Les notes de l'Observatoire des jeux n°5 - Jean-Michel COSTES, Sophie MASSIN, Jeanne ETIEMBLE - Juin 2014.

■ ÉCRANS ET JEUX VIDÉO À L'ADOLESCENCE

Premiers résultats de l'enquête PELLEAS (Programme d'étude sur les liens et l'impact des écrans sur l'adolescent scolarisé) menée en région parisienne auprès de plus de 2 000 élèves.

La consultation jeunes consommateurs (CJC) du Centre Pierre-Nicole de la Croix-Rouge française et l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) ont initié, pour la première fois, une enquête sur les pratiques d'écrans durant l'année scolaire 2013/2014 dans 15 établissements du secondaire (de la classe de 4^e à celle de 1^{ère}) de la région parisienne.

Trois types de jeux se classent en tête des activités vidéo ludiques déclarées par les jeunes. Il s'agit des jeux d'application (sur smartphone et tablette), des jeux de tir et d'action et des jeux de simulation (courses et sport). 14 % des joueurs hebdomadaires seraient en situation d'usage problématique de jeu

Source : Écrans et jeux vidéo à l'adolescence - Tendances 97 - décembre 2014 - OFDT